

Le mot du Maire

2007 vient de se terminer : enfin disent certains, déjà disent d'autres. Chaque année qui passe apporte en effet à chacune et chacun son lot de joies, de satisfactions mais aussi de peines et de malheurs.

Période préélectorale oblige, je ne ferai pas le bilan de l'année écoulée.

Permettez-moi tout simplement, au nom du Conseil et en mon nom personnel de vous présenter à toutes et à tous nos vœux les plus sincères pour 2008.

Que cette année qui commence soit pour vous pleine de joies, de réussite et de richesse !

Que chacune et chacun puissent accomplir sa vie pleinement et soient à l'abri des soucis, de la maladie et des conflits.

Nous avons encore la chance de vivre dans un petit village, c'est sur le plan humain une grande richesse : les habitants de Priay ne sont pas des inconnus les uns pour les autres.

Je remercie très sincèrement les bénévoles des associations qui œuvrent pour que Priay soit un village où entraide et convivialité ne soient pas que de vains mots.

Merci aussi à tous les commerçants, artisans, agriculteurs, membres des professions libérales qui participent grandement à la qualité de vie.

La population de notre village a beaucoup évolué. Nous avons maintenant des Priaysiens venus d'horizons différents et cette diversité loin d'être une difficulté doit devenir un atout.

Comme le disait déjà au XVIII^e, Antoine Honda de Lamotte :

*"C'est un grand agrément que la diversité,
Nous sommes bien comme nous sommes,
Donnez le même esprit aux hommes,
Vous ôtez tout le sel de la société,
L'ennui naquit un jour de l'uniformité."*

Sachons profiter de ces différences afin de vivre mieux et de permettre à chacune et chacun de trouver sa place.

Je ne saurais terminer sans avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année.

Je formule des souhaits pour que tous ceux qui ont perdu un être cher, qui sont malades et qui sont dans la peine retrouvent la sérénité et la santé.

Je présente mes vœux très chaleureux et très sincères à tous les membres du Conseil, à tous les employés communaux et à leur famille.

En mon nom personnel et au nom du Conseil, je renouvelle nos vœux les plus sincères à vous tous.

Bonne et heureuse année 2008 sur le plan personnel et sur le plan professionnel.

Danielle Blanchet

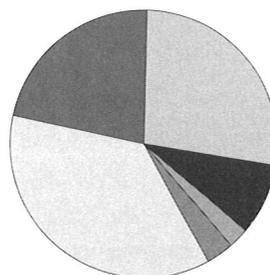
Sommaire

Le mot du maire	
Le budget communal.....	2
Le budget assainissement	3
Etat civil.....	4
Renseignements utiles.....	5
Infos municipales.....	6
La Communauté de Communes et les Jeunes	7
Commerces, Artisanat et Industries de Priay.....	8
Calendrier des Fêtes.....	9
Liste des associations	10
Législation pour la détention de chiens dangereux	10
Ils nous ont quittés cette année	11
Un peu d'histoire	12
Protégez votre enfant des accidents domestiques	13
Informations utiles	14
Ecoles.....	15
La cantine.....	16
L'Atelier de Priay.....	16
Rue Bulet... 10 ans déjà	17
L'Amicale des retraités	18
Don du sang	18
La Bibliothèque.....	19
Le Comité de Fleurissement de Priay.....	20
Petite plante deviendra grande	21
Le Sou des écoles.....	22
Le Foyer Rural des Rives de l'Ain	23
Yoga Club de la Côtière	23
Amicale Boules de Priay	24
La Gymnastique volontaire.....	24
Association des jeunes Sapeurs Pompiers.....	25
Football Club.....	26
Le Ni'co Fan'club de Priay.....	26
La Gaule au fil de l'An.....	27
Atout Cœur	27
MT Sport	28
Chorale Folyphonie.....	28
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre	29/30
Vie sociale.....	31/32

Budget Communal

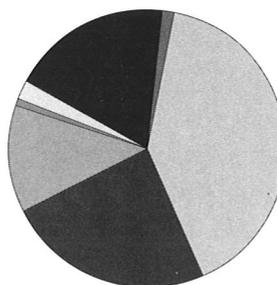
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 - Charges à caractère général	175 300 €
2 - Charges de personnel	221 000 €
3 - Autres charges de gestion courante	69 800 €
4 - Charges financières	21 200 €
5 - Charges exceptionnelles	100 €
6 - Dépenses imprévues	25 000 €
7 - Virement à la section d'investissement	296 140 €
8 - Atténuation de produits	100 €
TOTAL	808 640 €



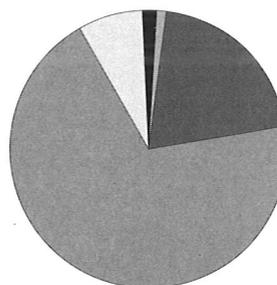
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 - Vente de produits	10 000 €
2 - Impôts et taxes	326 660 €
3 - Dotations, subventions, participations	194 220 €
4 - Autres produits de gestion courante	101 500 €
5 - Produits exceptionnels	260 €
6 - Produits financiers	6 000 €
7 - Atténuation de charges	18 000 €
8 - Excédent de fonctionnement reporté	152 000 €
TOTAL	808 640 €



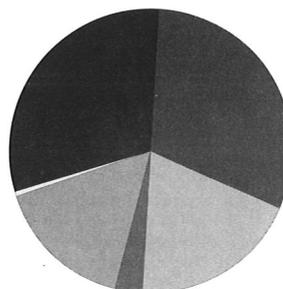
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Déficit d'investissement reporté	0 €
2 - Immobilisations incorporelles	9 900 €
3 - Immobilisations corporelles	196 300 €
4 - Immobilisations en cours	669 500 €
5 - Emprunts et dettes assimilées	73 500 €
6 - Dépenses imprévues	16 602 €
TOTAL	965 802 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent d'investissement reporté	296 250 €
2 - Excédent de fonctionnement	183 981 €
3 - Dotation, fonds et réserves	32 000 €
4 - Subventions d'équipement	152 991 €
5 - Opérations comptables diverses	4 440 €
6 - Virement de la section de fonctionnement	296 140 €
TOTAL	965 802 €



DEPENSES BALANCE GENERALE

Dépenses d'investissement (A)	965 802 €
Dépenses de fonctionnement (B)	808 640 €
Prélèvements sur recettes de fonctionnement (C)	296 140 €
Dépenses de fonctionnement propres (B-C=D)	512 500 €
TOTAL (A+D)	1 478 302 €

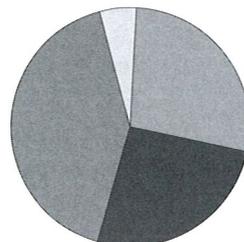
RECETTES BALANCE GENERALE

Recettes de fonctionnement (E)	808 640 €
Recettes d'investissement (F)	965 802 €
Prélèvements sur recettes de fonctionnement (G)	296 140 €
Recettes d'investissement propres (F-G=H)	669 662 €
TOTAL (E+H)	1 478 302 €

Budget Assainissement

DEPENSES D'EXPLOITATION

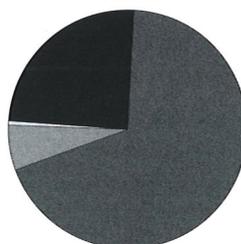
1 - Achats, autres charges externes	9 000 €
2 - Charges financières	8 600 €
3 - Dotations aux amortissements et provisions	13 560 €
4 - Dépenses imprévues	1 726 €
5 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	/
TOTAL	32 886 €



- Achats, autres charges externes
- Charges financières
- Dotations aux amortissements et prov.
- Dépenses imprévues
- Autofinancement complémentaire

RECETTES D'EXPLOITATION

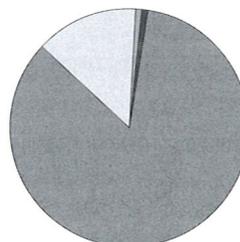
1 - Ventes de produits, prestations de services	22 500 €
2 - Subventions d'exploitation	2 000 €
3 - Autres produits de gestion courante	200 €
4 - Produits exceptionnels	8 186 €
TOTAL	32 886 €



- Vente de produits, prestations de services
- Subventions d'exploitation
- Autres produits gestion courante
- Produits exceptionnels

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

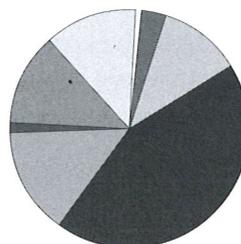
1 - Subventions d'investissement	8 186 €
2 - Emprunts et dettes assimilées	12 600 €
3 - Immobilisations en cours	1 120 000 €
4 - Attestation T.V.A. (travaux assainissement)	184 000 €
5 - Dépenses imprévues	1 574 €
TOTAL	1 326 360 €



- Subvention d'investissement
- Emprunts et dettes assimilés
- Immobilisations en cours
- Attestation TVA
- Dépenses imprévues

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent antérieur reporté	326 500 €
2 - Apports, dotations et réserves	13 300 €
3 - Subventions d'investissement	605 000 €
4 - Amortissements des immobilisations	13 560 €
5 - Attestation T.V.A. (travaux assainissement)	184 000 €
6 - Récupération T.V.A. (travaux assainissement)	184 000 €
7 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	/
TOTAL	1 326 360 €



- Excédent antérieur reporté
- Apports, dotations et réserves
- Subvention amortissement
- Emprunt
- Amortissement immobilisations
- Attestation TVA
- Récupération TVA
- Autofinancement complémentaire

DEPENSES BALANCE GENERALE

Dépenses d'investissement (A)	1 326 360 €
Dépenses d'exploitation (B)	32 886 €
Prélèvements sur recettes d'exploitation (C)	/
Dépenses d'exploitation propres (B-C=D)	32 886 €
TOTAL (A+D)	1 359 246 €

RECETTES BALANCE GENERALE

Recettes d'exploitation (E)	32 886 €
Recettes d'investissement (F)	1 326 360 €
Prélèvements sur recettes de d'exploitation (G)	/
Recettes d'investissement propres (F-G=H)	1 326 360 €
TOTAL (E+H)	1 359 246 €

Taxes

Commune de Priay	Bases d'imposition 2007	Taux d'imposition 2007	Produit correspondant 2007	Variation du produit N-1
Taxe d'habitation	1 351 000 €	7,80 %	105 378 €	15,02 %
Taxe foncière propriétés bâties	885 600 €	10,10 %	89 446 €	12,92 %
Taxe foncière propriétés non bâties	33 900 €	40,08 %	13 587 €	0,30 %
TOTAL	2 270 500 €	/	208 411 €	13,16 %

Etat Civil 2006

Naissances

AKHARRAZ Manelle	21 janvier
PATALANO Romane Sylvie	17 avril
SAGUY--DUVAL Chloé Camille	8 mai
EMMANUEL Justin Paco	15 mai
ASTIER Aymeric	19 mai
THOMASSON Julie Maryse Mireille	21 mai
GOMEZ Evan Thierry	26 mai
SALLES Aron Fabrice André	15 juin
MEUNIER Kylian	7 juillet
CAPRON Guillaume Som Georges	13 juillet
DANG VAN THUYEN Naomi Claudette Marie	19 juillet
DURAND Pierre-Louis Guy	7 août
BICHAT Eva	13 septembre
VAUDAY Louis	12 novembre
VAUDAY Gabin	12 novembre
COTTIN Clémentine Albine Louise	5 décembre



N.B. : Certaines naissances ne figurent pas faute d'avoir reçu les notifications officielles

Mariages

DI CIANCIA Vincent Charles et DA ROCHA GOMES Maria Elena	21 juillet
HUBERT Jérôme Hervé et COMTET Véronique	1 ^{er} septembre
CARRON Bruno et FLAMENT Sophie Véronique	8 septembre
DAVESNE Alain et BRICAUD Christine	11 octobre



Décès

CATIN Paul	19 mars
ZANCHI Judith Marie Veuve RUGGERI	25 mars
MOREAU Paulette Marie Charlotte	28 mars
PERNODET Gilles André	1 ^{er} juin
BOUCAUD Fernand	27 juin
PORTERIE Michel	27 septembre
DALLEMAGNE Jean-Paul	2 octobre
MAILLAND Jean François	8 octobre
BAPTISTAL René Emile	9 octobre
BERRIER Paulette Louise Antoinette	1 ^{er} novembre
GUILLET Claudia Veuve ARCHENY	1 ^{er} novembre



Renseignements utiles

MAIRIE : Permanences le mardi, le jeudi et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30	04.74.35.67.25 Fax 04.74.35.49.36
GENDARMERIE : Pont-d'Ain	17 ou 04.74.39.10.55
SANTE	
• Samu et Maison Médicale, 256 rue Alexandre Bérard - Ambérieu-en-Bugey	15
• Centre anti-poisons Lyon	04.72.11.69.11
• Médecin : Docteur Jean-Hervé MEYER - Priay	04.74.35.66.43
• Pharmacie : Alain BEL - Priay	04.74.35.60.19
• Kinésithérapeute : Bruno ROBERT - Priay	04.74.35.47.25
• Dentiste : Eric Maître - Priay	04.74.35.10.36
• Infirmière : Christine BRICAUD 276 Chemin des Sablons, Bellegarde - Priay	04.74.35.61.97
• Infirmière : Corinne DE SA, 107 Rue de la Blanchère - Priay	Port. 06.72.92.95.30 / 04.74.39.20.63
• SOS Ambulances	04.74.39.09.09
• Hôpital Fleyriat à Viriat	04.74.45.46.47
• Clinique Mutualiste d'Ambérieu-en-Bugey	04.74.38.95.95
• Assistant Social de Pont-d'Ain (Permanence à Priay, tous les jeudis pairs de 10 h à 12 h)	04.74.39.07.21
• Mutuelle des Bords de l'Ain : correspondante Priay Michelle COLLOMBIN	04.74.35.66.56
POMPIERS	18
PREFECTURE : Bourg-en-Bresse	04.74.32.30.00
ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE PRIAY - ACCUEIL	04.74.35.40.00
COLLEGE : Pont-d'Ain	Tél : 04.74.39.08.21 Fax : 04.74.39.10.77
RELAIS-POSTE : Tabac Presse « LA TRUITE A L'OMBRE »	04.74.35.62.70
POINT VERT : Tabac Presse « LA TRUITE A L'OMBRE »	04.74.35.62.70
FISCALITE : Centre des impôts Bourg-Sud, Place de la Grenouillère Perception à Pont d'Ain (tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 sauf le vendredi après-midi et le samedi matin)	04.74.45.86.00 04.74.39.04.75
E.D.F. : Ambérieu-en-Bugey Dépannage	08.01.44.04.40 08.10.33.30.01
S.D.E.I. : Béligneux - Service des Eaux Urgences - Service des Eaux	0 810.396.396 0 810.796.796
S.N.C.F. : Ambérieu-en-Bugey	08.92.35.35.35
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT : Bourg-en-Bresse	04.74.45.62.37
PAROISSE : Pont d'Ain	04.74.39.03.65
PRESSE : Le Progrès : Mme Colette FUVEL La Voix de l'Ain : Mr Marcel FUVEL Le Bugey : Mme Dominique JANIN	04.74.35.40.07 04.74.35.40.07 04 74 35 41 70
BIBLIOTHEQUE : Permanence le mardi et le vendredi de 16 h 30 à 18 h	

Infos Municipales

DROITS DE BRANCHEMENT A L'EGOUT

Constructions ayant déjà un assainissement individuel et devant se raccorder suite à l'assainissement de leur secteur : **305 €**
Nouvelles installations : **1 500 €**

DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

L'emplacement : **1,22 €**

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Du 16 septembre au 14 juin :

ramassage hebdomadaire le mardi matin.

Du 15 juin

au 15 septembre :

ramassage les mardis et vendredis matins (sortir les poubelles la veille du ramassage)

DECHETTERIE DU BLANCHON A PONT D'AIN

Les heures d'ouverture de la déchetterie sont les suivantes :

Lundi, mercredi, vendredi
de 14 h 30 à 18 h

(17 h du 1^{er} octobre au 31 mars)

Samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h.

(17 h du 1^{er} octobre au 31 mars)

Se munir d'un justificatif de domicile (facture récente d'électricité ou de téléphone) et d'une pièce d'identité.

ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'une lampe ne fonctionne plus, merci de le signaler au secrétariat de mairie.

Aux nouveaux habitants de Priay :

Différents documents : plan de Priay, guide du tri sélectif, bulletin municipal, informations diverses... sont à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir les retirer. Cela nous permettra aussi de faire votre connaissance.

TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES

(du 01/01/08 au 31/12/08)

Madame Gilberte CURT est chargée de gérer l'utilisation de la salle des fêtes. Vous devez la contacter au 04.74.35.62.76 pour la location, la remise des clefs et du matériel.

Les tarifs sont les suivants :

1. Habitants de Priay et associations locales :

- Concours de belote.....	112,00 €
- Repas d'associations sans but lucratif	130,00 €
- Conférence	150,00 €
- Conférence avec lunch	186,00 €
- Bal	215,00 €
- Repas d'associations à but lucratif.....	215,00 €
- Repas de mariage et divers	215,00 €
- Forfait chauffage	57,00 €

2. Associations des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

- Conférence	161,00 €
- Conférence avec lunch	204,00 €
- Forfait chauffage	57,00 €

Lors de la réservation, vous devrez acquitter le montant de la location et déposer un chèque de caution de 120 € ainsi qu'une attestation d'assurance.

CIMETIERE

Concessions trentenaires :	61 € le m ²
Concessions cinquantenaires :	100 € le m ²
Caveaux de 2 m ² :	2 220 €

Concessions pour les plaques du jardin du souvenir :

- 10 ans :	60 €
- 20 ans :	90 €

Concessions pour les casiers du Columbarium :

- 5 ans :	150 €
- 10 ans :	250 €
- 20 ans :	500 €
- 30 ans :	750 €

La Communauté de Communes et les jeunes

La Communauté de Communes de Pont-d'Ain-Priay-Varambon est née en 2000. Elle constitue un bassin de vie situé entre deux pôles plus importants, l'agglomération de Bourg-en-Bresse et celle d'Ambérieu-en-Bugey.

En 2005, elle a signé avec les services de l'Etat un Contrat Educatif Local et un Contrat Temps Libre.

En 2008, elle signera avec la Caisse d'Allocations Familiales un Contrat Enfance Jeunesse qui se substituera au Contrat Temps Libre et apportera de nouvelles aides financières.

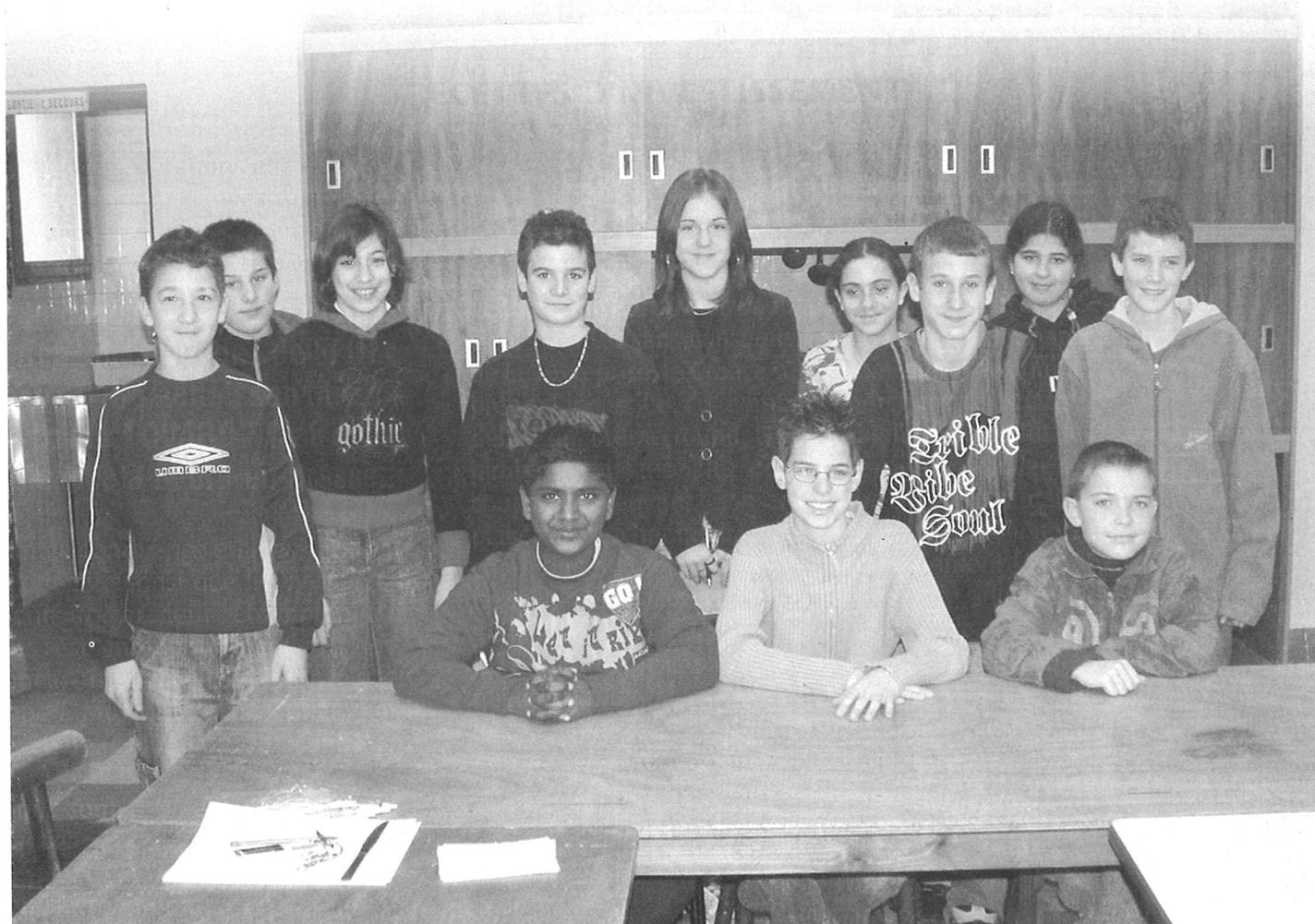
Depuis 2005, des bénévoles proposent un accompagnement à la scolarité pour les enfants en difficulté, en liaison avec l'école.

Début 2007, le centre de loisirs dans des locaux provisoires (au champ de foire à Pont-d'Ain) est entré en fonction. Il propose des séjours pour les vacances, petites et grandes, à tous les enfants de la communauté. Ceux qui le souhaitent peuvent profiter du transport organisé à leur intention : il suffit de prendre contact avec Hélène Souby au 0474391049.

Toujours dans le cadre de ses objectifs, le C.E.L organise des stages sportifs et des stages d'initiation au théâtre soit dans les écoles pendant le temps méridien, soit le soir après la classe pour le théâtre notamment. Le conseil intercommunautaire de jeunes, en place depuis un an, fonctionne grâce à la présence d'un coordonnateur Boris Wild qui se propose également de rencontrer les jeunes régulièrement. Ils peuvent le joindre au 0474391723.

Tout ceci fonctionne grâce au financement de la Communauté de Communes mais aussi de la CAF, du Conseil Général et du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Et bien sûr avec l'aide précieuse de bénévoles et d'associations locales que nous remercions vivement.



Les élus du Conseil intercommunal de Jeunes

Commerces, Artisanat et Industries de Priay

ALIMENTATION

- Boucherie-Charcuterie-Traiteur : Daniel ROCHE, 108, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.63.63
- Boulangerie-Pâtisserie : Richard STOHR, 48, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.61.07
- Supérette VIVAL : Sylvie DUPONT, 112, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.40.64

CAFE RESTAURANT

- Bar Restaurant : « LE BISTROT » 7, Rue de la Rivière 04.74.35.60.31
- Bar tabac : « LA TRUITE A L'OMBRE », 156, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.62.70
- Restaurant : « LA MERE BOURGEOIS », 85, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.61.81
- Restaurant : « POURQUOI PAS », 195, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.60.55

DIVERS

- Articles pêche et Chasse : AU THYMALLUS, Gérald GARCIA, 68, Place Laurent Ferrand 04.74.35.40.06
- Camping « L'ESCAPADE », 691, Route du Pont 04.74.35.44.08
- Carrières de Priay : Route de Château-Gaillard 04.74.35.43.65
- Coiffure mixte : Salon ISABELLE, 42, Place Laurent Ferrand 04.74.35.63.84
- Dépôt-Vente : LES HALLES DE PRIAY (Stéphane DUFOUR), 245, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.43.89
- Dessinateur industriel : Gérard SOQUET, 121, Chemin de Bel Air 04.74.35.48.55
- Dombes Environnement - Paysage-Elagage, 533, Route des Carronnières Port : 06.13.17.93.58 / 04.74.61.73.38
- Ebénisterie : AIN BOIS 2000, 733, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.62.49
- Fabrication de meubles, Agencement : S.A. ROBY, La Blanchère Tél : 04.74.34.06.31 / Fax : 04.74.46.82.49
- Fabrication matériel de pêche : MARRYAT France S.A., 46, Impasse Ste Barbe Tél : 04.74.35.40.55 / Fax : 04.74.35.40.61
- Côte Rural : Rémi PUTELAT, 82, Montée de Bellegarde 04.37.61.10.09
- Matières plastiques : SARL M.C.F, 354, Chemin des Roliettes Tél : 04.74.39.22.10 / Fax : 04.74.39.09.41
- Photographie Aérienne : CLIC D'AILE, (Aridson SILVA), 20, Impasse Sainte-Barbe 04.74.35.65.20
- Presse : LA TRUITE À L'OMBRE, 156, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.62.70
- Priay Paysages et Ramonages :
JOUANNIN et Associés, 46, Chemin des Verchères, Les Carronnières : Tél : 04.74.39.07.03 / Fax : 04.74.39.01.81
- Recouvrement de créances :
FORMAREC, (Eric SCHAEFFER), 179, Chemin des Sablons 04.74.40.79.95
- Sarl HA DESOSS, 18, Grande Rue de la Côtère Tél : 04.74.35.47.70 / Fax : 04.74.35.48.32

ENTREPRISES DU BÂTIMENT

- Electricité générale - Climatisation :
SARL JACQUIOD, 19, Rue des Commandières Tél : 04.74.35.67.43 / Port : 06.86.04.69.79
- Electricité générale : Christophe CANALE, 420, Chemin du Mas Falcon, Les Carronnières 04.74.39.18.47
- Electricité générale : Alexis THOMAS, 462, Chemin du Mas Falcon Tél : 04.74.34.55.42 / Port : 06.22.50.57.69
- Plâtrerie-Peinture : Bruno LUVINI, 148, Chemin des Bâtisses, Les Carronnières 04.74.39.24.63
- Chauffage-Plomberie : François CHARMETANT, La Garnière 04.74.35.45.28
- Travaux publics : Jean-Louis RIBERET, 26, Ruelle du Pressoir 04.74.35.66.42

INDUSTRIE PLASTIQUE

- S.A. STYL' MONDE, 400, Rue des Champagnes Tél : 04.74.35.66.25 / Fax : 04.74.35.47.17

MECANICIENS-GARAGISTES

- PRIAY AUTO SERVICE SARL, Agent Peugeot, 676, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.65.48

PROFESSIONS MEDICALES ET LIBERALES

- Dentiste : Eric MAÎTRE : 392, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.10.36
- Infirmière : Christine BRICAUD, 276, Chemin des Sablons, Bellegarde 04.74.35.61.97
- Infirmière : Corinne DE SA, 107, Rue de la Blanchère Port : 06.72.92.95.30 / 04.74.39.20.63
- Masseur-kinésithérapeute : Bruno ROBERT, 394, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.47.25
- Médecine générale : Dr Jean-Hervé MEYER, 372, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.66.43
- Pharmacie : Alain BEL, 380, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.60.19
- Office notarial : S.C.P. BOUVARD, Notaires associés, 238, Grande Rue de la Côtère Tél : 04.74.35.60 33 / Fax : 04.74.35.62.05
- Taxi Priaysien : Corinne CHAUMONT 06.19.95.11.60

Calendrier des fêtes

JANVIER

Samedi 5	Cérémonie des vœux de la Municipalité,
Dimanche 13	Loto, Comité des Fêtes et du Fleurissement
Dimanche 27	Cross, Jeunes Sapeurs Pompiers
Dimanche 27	Assemblée Générale, Association Tadrewt

FEVRIER

Dimanche 3	Assemblée Générale, LIPRA
Samedi 9	Boum des enfants, Sou des Ecoles
Samedi 16	Concours de Belote coincée, Gaule Priaysienne
Dimanche 17	Expo-vente poissons d'aquarium, Foyer Rural des Rives de l'Ain

MARS

Samedi 15	Vente de Boudins, Amicale Chasse
Samedi 15	Repas dansant, Sou des Ecoles
Dimanche 30	Repas des Conscrits des classes en 8 et 3

AVRIL

Samedi 5 avril	Vente de sabodet, Sou des Ecoles
Dimanche 13	Banquet de l'Amicale des Retraités
Samedi 26	Repas dansant, Football Club

MAI

Jeudi 8	Cérémonie Commémorative du 8 mai 1945
Jeudi 8	Safari Truites, Gaule Priaysienne
Samedi 10	Concours de Boules, Coupe Marcel Deloy, Amicale Boules
Samedi 17	Tournoi Inter Quartier, Football Club
Samedi 24	Concert, Folyphonie
Dimanche 25	Vente de fleurs - Fêtes des Mères, Sou des Ecoles
Samedi 31	Concert, Harmonie Pondinoise

JUIN

Samedi 7	24 heures de la Pêche, Gaule Priaysienne
Dimanche 8	Farfouille de Vilette sur Ain, Foyer Rural des Rives de l'Ain
Samedi 21	Fête de la Musique, Folyphonie
Dimanche 22	Farfouille de Bellegarde, Comité des Fêtes et du Fleurissement
Vendredi 27	Kermesse et Paëlla, Sou des Ecoles
Samedi 28	Concours de Boules, Coupe René Gandillet, Amicale Boules
Samedi 28	Fête d'Eté, Cercle de la Maria

JUILLET

Dimanche 13	Bal et Feu d'Artifice, Comité des fêtes et du Fleurissement
Lundi 14	Fête Nationale, Défilé du 14 juillet
Samedi 19	Concours de Boules Adultes, Camping "l'Escapade"

AOÛT

Samedi 2	Jeux pour Enfants, Camping "l'Escapade"
Samedi 30	11ème Rassemblement de Bulet
Dimanche 31	Galettes oignons, fromage, crème, Jeunes Sapeurs Pompiers

SEPTEMBRE

Samedi 6	Tournée des brioches, Football Club
----------	--

OCTOBRE

Samedi 25	Concert, Bibliothèque
-----------	------------------------------

NOVEMBRE

Mardi 11	Cérémonie Commémorative 11 novembre 1918
Samedi 15	Soirée Choucroute, Sou des Ecoles

DECEMBRE

Samedi 6	Marché de Noël, Atelier
----------	--------------------------------

Liste des Associations

Associations	Présidents	Commune	N° téléphone
A.F.N.	M. COLLOMBIN Claude	(Priay)	04.74.35.66.56
AMICALE DES RETRAITES	M ^{me} REY Yvonne	(Priay)	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. Stéphane MAURAND	(Priay)	04.74.35.46.97
L'ATELIER	M ^{me} BIELSKA Catherine	(Priay)	04.37.61.11.62 (après 18 heures)
ATOUT COEUR	M. JULIEN Marcel	(Priay)	04.74.35.44.01
BIBLIOTHEQUE	M ^{me} BLANCHET Danielle	(Priay)	04.74.35.62.18
BOULES	M ^{me} LUVINI Christine	(Priay)	04.74.35.47.36
CANTINE SCOLAIRE	M ^{me} BERRIER Christelle	(Priay)	04.74.35.68.72
CHASSE	M. LACROIX Alain	(Priay)	04.74.35.63.26
COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT Prêt matériel	M. THEVEAUX Gérard M. PERRET Christian	(Priay) (Priay)	04.74.35.40.25 04.74.35.43.70 06.68.85.66.14
DON DU SANG	M ^{me} BLANCHET Danielle	(Priay)	04.74.35.62.18
FOLYPHONIE	M. SAUNIER Louis	(Chatillon/Palud)	04.74.35.61.53
FOOTBALL CLUB	M. GARROS Jean-Louis	(Priay)	04.74.35.66.21
FOYER RURAL DES RIVES DE L'AIN	M. GRANDGEORGE	(Priay)	04.74.35.48.06
GYMNASTIQUE DE PRIAY	M. VARLINE Jean-Claude	(Priay)	04.74.35.45.37
JEUNES SAPEURS-POMPIERS	M. FAVIER Jean-Philippe	(Priay)	06.76.71.62.28
LE CERCLE DE LA MARIA	M. GROSGURIN Jacky	(Jujurieux - Chenavel)	04.74.96.98.93
MT SPORT	M. ROBY Alain	(Priay)	04.74.34.06.31
NI'CO FAN'CLUB DE PRIAY	M. BERNARD Thierry	(Priay)	
PECHE LA GAULE PRIAYSIENNE	M. STOHR Richard	(Priay)	04.74.35.61.07
SAPEURS-POMPIERS	M FAVIER Hervé	(Priay)	04.74.35.44.90
SOU DES ECOLES	M ^{me} CANTARINI Ghislaine	(Priay)	04.74.35.42.31 e-mail : gcanta@tiscali.fr
VIVE LES ARTISTES ASSOCIATION	M. POULET-GEORGES Gilles	(Priay)	04.74.39.27.26
YOGA	M ^{me} PONSARD Déborah	(Priay)	04.74.35.43.01

Une législation plus stricte pour la détention des chiens dangereux

Devant la multiplication des agressions commises par des molosses, la Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales, Michèle Alliot-Marie, a présenté le 11 octobre un projet de loi renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Le texte prévoit :

une double obligation pour les propriétaires : obtenir une attestation d'aptitude à la détention de ces chiens et soumettre leur animal à une évaluation comportementale renouvelée périodiquement ;

que cette double obligation vaudra également lorsque les chiens, quelle que

soit leur race, auront mordu une personne, l'incident devant en outre être déclaré au maire de la commune ;

l'interdiction de détenir des chiens d'attaque de 1^{re} catégorie nés après le 7 janvier 2000 sous peine de lourdes sanctions, ceci afin d'éviter la production de chiens dangereux issus de croisements.

Enfin, dans le but de renforcer l'information des particuliers et donc leur protection, le projet de loi prévoit que toute cession de chien à titre gratuit ou onéreux sera accompagnée d'un certificat du vétérinaire comportant des recommandations de sécurité relatives à la garde de l'animal.

Au-delà de ces mesures, Michèle Alliot-Marie en a appelé à la responsabilité et à la vigilance des propriétaires, en particulier lorsque les chiens sont en présence d'enfants.

En outre, il est rappelé que la divagation des chiens est interdite, et qu'ils doivent être obligatoirement tenus en laisse lors de leur promenade. (Voir arrêté municipal du 11 octobre 2007).

La S.P.A. peut intervenir en cas de signalisation de chiens errants.

Madame le Maire souligne que toute déjection canine sur la voie publique doit être ramassée par le propriétaire du chien, pour la propreté et la sécurité de notre village.

Ils nous ont quittés cette année...

René BAPTISTAL

René Baptistal, issu d'une famille de sept enfants, est né le 25 janvier 1922 à Villebois.



C'est à l'âge de 17 ans qu'il arrive à Priay pour y apprendre son métier de boucher qu'il exerce dans notre commune pratiquement jusqu'à sa retraite. Sportif, il intègre rapidement l'équipe de Football et en devient un dirigeant dévoué malgré une vie professionnelle envahissante.

En 1952, il épouse Yvette. Un seul enfant, Jocelyne, naît de cette union. Puis deux petites filles, Nadège et Delphine, viennent égayer la vie de ce grand-père.

C'est à la retraite en 1982 qu'il se découvre une véritable passion pour les fleurs. Il devient très vite l'un des piliers des membres bénévoles du fleurissement du village. Il fleurit aussi, à merveille sa maison, celle de sa fille et le bord de la route devant chez lui. Il est plusieurs fois récompensé par le jury local et départemental.

Membre actif du Comité des Fêtes, pendant de nombreuses années, il est chargé de remettre et de réceptionner les tables et les bancs prêtés aux habitants du village. René fait aussi partie de l'équipe qui

effectue le ramassage des vieux papiers au profit de la bibliothèque. Pour les repas des jardiniers bénévoles du village où chacun apporte sa contribution culinaire, il prépare ses fameuses « têtes roulées ». Bon vivant, à la fin du casse-croûte, il ne se fait pas prier, comme lors des réunions de famille ou de copains, pour imiter Tino Rossi.

Ce printemps, son état de santé ne lui permet plus de rester chez lui ; il doit partir, contre son gré, en maison de retraite où il s'éteint le 9 octobre.

Nous garderons le souvenir d'un homme travailleur, généreux et dévoué.

Paul CATIN

Président emblématique des Anciens Combattants, il a beaucoup œuvré auprès des jeunes : le devoir de mémoire était pour lui une priorité. Il nous a quittés trop vite le 19 mars 2007.



Un hommage lui est rendu dans ce bulletin par l'association dont il était le pilier.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme jovial, dynamique et dévoué.

Il nous manque beaucoup.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL MAISON DE SANTÉ

16, rue du 1^{er} septembre 44 - PONT D'AIN

Tél. 04 74 39 07 21

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17 h.

Possibilité de rendez-vous au bureau ou visites à domicile.

Permanences de l'Assistant Social,

M. Belgacem EL KHOUTABI

à Priay tous les jeudis pairs de 10h à 12h.

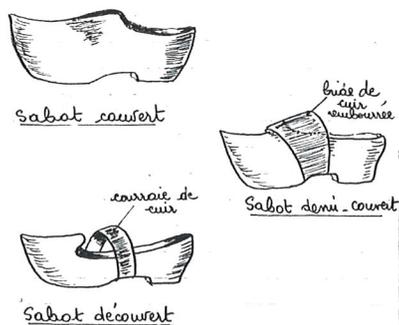
CHIFFRES OFFICIELS DU RECENSEMENT 2007

communiqués par l'INSEE :

la commune de Priay compte **1 433 habitants.**

Un peu d'histoire

Dans nos pays de l'Ain, comme dans toutes les provinces françaises, il y avait de nombreux sabotiers mais les saboteries, elles, étaient plus rares.



Notre village de Priay disposait lui d'une saboterie, véritable petite industrie qui employait 12 personnes à son apogée, au milieu du 20^e siècle. Cette entreprise avait été créée en 1880 par Claude GIROUD. Lorsqu'il décède en 1899, son fils Auguste, âgé de 14 ans seulement doit interrompre ses études pour lui succéder. La guerre de 14-18 l'appelle, alors la famille embauche 2 sabotiers auvergnats pour le remplacer. La fabrique marche très bien, la demande est forte.

Pour faire de bons sabots, il faut du bois de bouleau, léger, résistant : il y en a beaucoup en Dombes donc il est facile de s'en procurer.

Les bâtiments modernes composés de deux ateliers ont été construits en 1925. Aux 250m² couverts s'ajoute une aire de stockage des grumes de bouleaux. Le plus grand atelier abrite les machines, l'autre est l'atelier de finissage où les ouvriers travaillent à la main.

A chaque machine correspond une étape dans la fabrication.

1 - Le sciage ou tronçonnage avec une scie à ruban à table graduée pour les pointures. Ainsi on prépare les quartiers pour la fabrication des sabots. La production de cette machine peut atteindre 60 quartiers à l'heure. Sur les tronçons de bouleaux obtenus, on trace, à l'aide d'un gabarit, la longueur du sabot. Selon la grosseur du bouleau, on peut faire 2, 3 ou même 4 sabots par tronçon.

2 - Equarrissage. Les sabots sont ébauchés à la scie à ruban en suivant le dessin fait par le gabarit.

3 - Façonnage. Il se fait à la machine à reproduire ou façonneuse. Cette machine fait une paire de sabots à la fois, son rendement est de 40 pièces à l'heure.

Ensuite, les sabots sont séchés dans un endroit bien aéré mais sans courant d'air pour éviter les fentes du bois. Le séchage demande 2 à 4 mois suivant la saison.

Puis les sabots passent à l'atelier de finissage extérieur. Retouche des 2 extrémités laissées brutes par la machine, parfois redressage des semelles voilées au séchage. Ces retouches se font à la main à l'aide du paroir. Ensuite, les sabots sont polis, certains font l'objet de sculpture sur le dessus, certains sont vernis jaune, noir et même certains sont peints.

Il existe 3 genres de sabots, d'une pointure allant du 21 au 48.

1 - Le sabot tout bois dit sabot couvert ou sabot à botte.

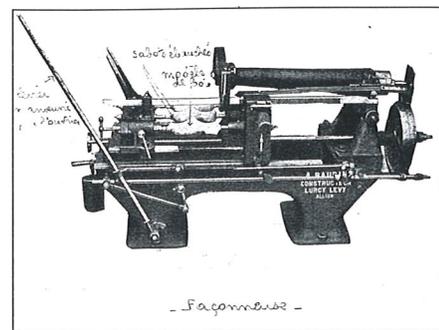
2 - Le sabot demi couvert ou sabot coussin (une partie de l'empeigne étant constituée par une bride de cuir rembourrée ou coussin).

3 - Le sabot découvert ou « **barquette** » garni sur le coup de pied d'une courroie de cuir. Ces derniers sont en général vernis ou peints.

La production moyenne est de 20 paires à l'heure. Les ouvriers travaillent à l'usine 44 h par semaine.

Ils sont 12 : 4 machinistes, 3 retoucheurs intérieurs, 3 retoucheurs extérieurs, 2 manœuvres. Tout ce personnel est masculin. Les sabots fantaisie sont finis par des ouvrières à domicile payées à la tâche.

Pendant la guerre de 39-45 la pénurie de chaussures en cuir est grande et la fabrique de sabots est loin de pouvoir satisfaire toutes les commandes. De plus, elle voit sa production en partie réquisitionnée par l'armée, par certaines usines, par des municipalités et aussi par des écoles. Les difficultés de



transport font se développer la vente sur place et au détail.

Tous les déchets de bois trouvent preneur : le bois brut de l'équarrissage, environ 1 moule par jour, est vendu pour le chauffage des habitations : les copeaux eux, vendus en sacs, servaient à l'allumage des foyers ; quant aux autres déchets, ils étaient brûlés dans les fours de boulangers qui manquaient terriblement de combustible pendant la guerre.

Après la guerre, l'économie reprend lentement mais la fabrique de sabots s'étiole : des chaussures plus souples, plus pratiques, se généralisent. Pour perpétuer cette industrie familiale, Maurice GIROUD, le fils d'Auguste, oriente la fabrication vers des sabots décorés : ses débouchés sont principalement les confiseurs.

La mort de Maurice GIROUD en 1962 a entraîné la fin de la saboterie. Les bâtiments ont alors été vendus à la maison Vial lancée elle aussi dans l'industrie du bois mais pour la fabrication des portes et fenêtres essentiellement.

Quant aux derniers sabots, ils sont aujourd'hui l'objet de regards nostalgiques de ceux qui les ont portés dans leur jeunesse...lointaine. Regards interrogateurs et dubitatifs des petites filles demandant à leur arrière grand-mère : « mais comment faisais-tu pour marcher, courir et même danser...avec de tels morceaux de bois aux pieds ? »

Remerciements à Madame Tixier.

Prévention

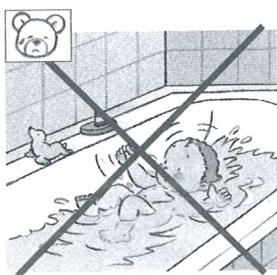
PROTEGEZ VOTRE ENFANT DES ACCIDENTS DOMESTIQUES

ETOUFFEMENTS

- ne laissez pas de petits objets ou de petits aliments à la portée de votre enfant,
- rangez sacs en plastique, ceintures, cordons... hors de sa portée.

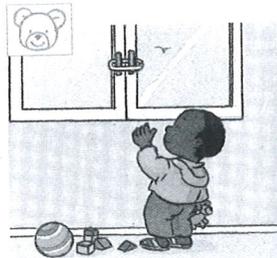
NOYADES

- un enfant peut se noyer dans 20 cm d'eau, ne le laissez jamais seul dans son bain.



CHUTES

- ne laissez jamais votre enfant seul sur la table à langer,
- veillez à ce qu'il soit bien attaché sur sa chaise haute,
- installez des barrières de sécurité en haut et en bas des escaliers,
- ne laissez jamais votre enfant seul dans une pièce avec une fenêtre ouverte ou un balcon.



INTOXICATIONS

- ne jamais laisser des médicaments à la portée de votre enfant,
- gardez les produits ménagers et de bricolage hors de portée de votre enfant.



BRULURES

- éloignez votre enfant des appareils électroménagers chauds,
- ne laissez jamais les récipients remplis d'un liquide ou d'un aliment chaud à la portée de votre enfant,
- mettez hors de portée les objets risquant de brûler votre enfant ou de provoquer un incendie.

ELECTROCUTIONS

- équipez vos prises de courant de prises de sécurité,
- évitez d'utiliser un appareil électrique en présence d'eau,
- faites vérifier vos installations électriques.

Avec de la vigilance, quelques réflexes simples et du matériel adapté, il est plus facile d'éviter les accidents. Apprenez à votre enfant les dangers et comment les éviter. Dans tous les cas, ne le laissez jamais sans surveillance.

MONOXYDE DE CARBONE : Attention danger

- Les appareils de chauffage mal entretenus, les fumées mal évacuées, une mauvaise aération produisent du monoxyde de carbone (CO). Un gaz mortel, inodore et invisible. Maux de tête, vertiges et nausées sont les premiers symptômes de l'intoxication. Soyez vigilants ! Faites entretenir vos appareils par un professionnel tous les ans et ne bouchez pas les aérations de votre logement. En cas d'accident, aérez, évacuez les lieux et appelez les pompiers (18) ou le Samu (15).

Service d'hygiène et de Santé : 04.74.45.34.64

Utiles

RELAIS POSTE

LA POSTE



Depuis le 1^{er} juillet 2006, vous pouvez réaliser les opérations courantes de votre bureau de poste,

- **6 jours sur 7, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 6h45 à 19h, le dimanche de 6h45 à 13h et de 15h30 à 19h.**
- **Fermeture le mercredi.**
- **Levée du courrier : du lundi au samedi à 11h (Boîte aux lettres, place Laurent Ferrand).**

CHEZ M. et M^{me} GUALDE

LA TRUITE A L'OMBRE TABAC-PRESSE

Grande Rue de la Côtière 01160 PRIAY

LES SERVICES DU RELAIS POSTE

COURRIER ET COLIS

- **Vente de timbres-poste à usage courant**
- **Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballage Collissimo**
- **Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande**
- **Dépôt des objets y compris recommandés** (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- **Retrait des lettres et colis en instance** (hors Poste Restante, valeur déclarée, contre-remboursement et Chronopost)
- **Services de proximité** (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)

SERVICES FINANCIERS

- **Retrait en espèces pour les titulaires de CCP et de livret A dématérialisé** (Postépargne) à titre de dépannage, limité à 150 € par période de 7 jours consécutifs et par compte.

INFOS UTILES

BUREAU DE POSTE
PONT D'AIN
04.74.39.76.10

CONSEILLER FINANCIER
Michel METRAS
04.74.39.76.11

POUR TOUT SAVOIR SUR LA POSTE

www.laposte.fr www.labanquepostale.fr www.laposte.net

BRÛLAGE DES DECHETS VERTS

Arrêté préfectoral
du 6 octobre 2005

Le brûlage du bois provenant des débroussaillages, taille des haies ou d'arbres est autorisé uniquement dans les communes rurales de moins de 2 000 habitants. Ce brûlage devra respecter certaines conditions très strictes : pas de fumée, distance minimale des voies, constructions et forêts, surveillance, horaires, etc...

Cet arrêté est affiché à la mairie où vous pouvez le consulter les jours d'ouverture

UTILISATION DES TONDEUSES ET MATERIEL DE BRICOLAGE

Arrêté préfectoral
du 10 avril 1990

- **les jours ouvrables :**
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- **le samedi :**
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- **le dimanche et les jours fériés :**
de 10 h à 12 h.

Faites confiance à votre commerçant point vert, il se charge de tout.

Pour déposer un chèque

Vous notez votre numéro de compte et vous signez au dos de votre chèque. Vous remplissez le bordereau de remise prévu à cet effet. Vous insérez le tout dans une enveloppe que vous remettez à votre commerçant *point vert*.

Pour retirer de l'argent

A l'aide de votre chéquier ou de votre carte bancaire*, vous pouvez disposer de 20 à 100 € par jour. Votre com-

merçant *point vert* vous remet immédiatement la somme que vous souhaitez !

*Si votre commerçant est équipé d'un terminal de paiement par carte bancaire.

Bien sûr, votre commerçant point vert ne détient absolument aucune information sur la situation de votre compte. Pour bénéficier en toute tranquillité des services point vert, renseignez-vous sur les jours et horaires d'ouverture de votre commerçant.

LA TRUITE À L'OMBRE
BAR-TABAC
PRIAY

Ecoles

La rentrée à l'école publique de Priay s'est faite cette année avec un effectif très chargé de 167 élèves. En effet, la création de la 7^e classe tant attendue n'a pas été obtenue. Elle devrait néanmoins se réaliser pour la prochaine rentrée. La répartition des classes se fait ainsi :

- 29 Petites et Moyennes sections de maternelle chez M^{me} Marty.
- 27 Moyennes et Grandes sections de maternelle chez M^{me} Goiffon.
- 26 CP chez M. Greffe.
- 23 CE1 chez M. Tounissoux, nouvellement arrivé.
- 31 CE2 et CM1 chez M. Duroux.
- 31 CM1 et CM2 chez M. Collet et M. Aldon à mi-temps.

M. Aldon assure également 2 demi-journées dans la classe de M. Greffe et 1 journée à Varambon.

L'école s'est agrandie cette année de 2 nouvelles classes avec un équipement sanitaire. Elles accueilleront prochainement les élèves des grandes classes (cycle 3). En effet, ces 2 classes sont équipées de connexions internet pour permettre aux élèves de se familiariser aux techniques de l'informatique et de préparer le B2I (Brevet Informatique et Internet).

Les enfants de maternelle bénéficient toujours de la présence d'une aide-maternelle : M^{me} Chaléard dans la classe des plus petits et Mme Moissonnier à plein-temps cette année dans la classe des plus grands. Une Auxiliaire de Vie Scolaire, Mme Bard, a été embauchée (par l'Inspection Académique) 6 h par semaine pour faciliter l'adaptation d'un élève en situation de handicap.

L'aide aux devoirs mise en place depuis 3 ans par la Communauté de Communes commencera à la rentrée des vacances de Toussaint. Celle-ci permet aux élèves présentant quelques difficultés de bénéficier de l'aide de bénévoles deux fois par semaine dans la salle de la



bibliothèque municipale.

Les élèves bénéficient d'une garderie matin et soir, d'un restaurant scolaire qui sert chaque jour près de 70 couverts cuisinés sur place, ainsi que d'un service de car pour transporter les nombreux enfants venant des hameaux de Bellegarde et des Carronnières.

La coopérative scolaire, alimentée par la vente des photos de classe, de bulbes ou plantes pour le jardin et d'articles fabriqués par les enfants pour Noël, permet l'achat d'équipements en matériel informatique, sportif et audiovisuel.

Les nouveautés concernant les programmes sont restreintes cette année :

- l'accent sur **le calcul mental** : 15 mn de pratique quotidienne
- le **renforcement de l'apprentissage du français** (11 h au CP, 12 h au cycle 3)
- **vocabulaire** : le mot du jour (1 nouveau mot chaque jour)
- **l'apprentissage d'une langue étrangère** à partir du CE1. Dans ce but, Madame l'Inspectrice d'Ambérieu a réservé un poste d'allemand dans notre école, pourvu par M. Tounissoux, en vue de la classe bilingue du collège de Pont d'Ain. La classe de CE1 et celle de CE2-CM1 bénéficient donc de 2 séances hebdomadaires de 45 mn d'enseignement de cette langue et de la découverte de la culture de ce pays.

Pour le reste, signalons entre autres :

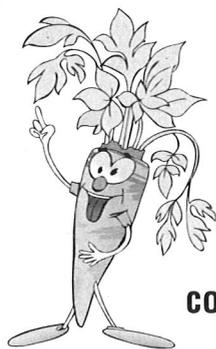
- **L'enseignement de la musique**, avec notre intervenante Sophie et son désormais célèbre spectacle de fin d'année.
- **Les rencontres sportives** dans le cadre de l'USEP pour les 4 classes de CP à CM2. Cette année au programme : course d'endurance, danse, rugby, freesbee et course d'orientation.
- **Une sensibilisation au Tri Sélectif**, avec l'aide de Marielle, ambassadrice du tri de la Communauté de Communes.
- **Des spectacles variés** : mime pour Noël, marionnettes pour les plus jeunes avec la compagnie des 3 chardons.
- **Sorties diverses** : au théâtre pour la classe du CM1-CM2, au cinéma pour la classe de CE2-CM1, dans la salle de sciences à Ambérieu pour les plus grands, au bord de la rivière avec la FRAPNA et aussi du théâtre et de la danse, à la ferme pour les plus jeunes ou encore la Biennale du jeune public à Lyon.

A noter que toutes ces animations sont financées par le Sou des Ecoles, association de parents d'élèves bénévoles.



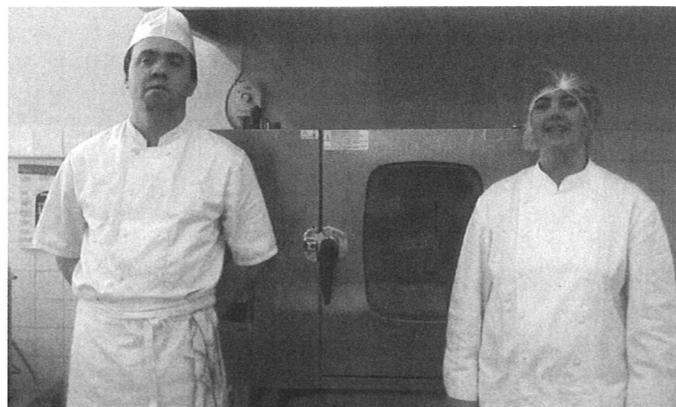
Cantine scolaire de Priay...

...OU L'ART D'ÉVITER LA ROUTINE...!!!



Si vous êtes du style : « on ne prend pas les mêmes et on recommence ! », alors, venez rejoindre la petite équipe de la cantine (surtout n'hésitez pas, le groupe a besoin d'un coup de « jeune »).

Nous disons donc : nouvelle année, nouveau personnel (merci au passage à Dominique THEVEAUX qui nous reste fidèle) et nouveaux... équipements (lave-vaisselle, four + table de cuis-



son multifonction) un grand merci à la Commune. Nous sommes donc en mesure de vous rassurer : nos chers petits, dont le nombre semble augmenter, sont bien nourris grâce à notre cuisinier Michel HAINCHELIN, bien secondé par Béatrice CHINAGLIA qui aide à la préparation des repas, au service, à la surveillance de la cantine.

Mis à part ces changements, nos motivations restent identiques : des repas équilibrés, variés, concoctés sur place, avec le maximum de produits frais, au meilleur rapport qualité-prix possible ; avec comme toujours, pour rompre « la monotonie » et (occuper les bénévoles !...) les repas à thème ou festifs.

En conclusion, l'année semble s'annoncer sous de bons auspices, mais chut..., la suite au prochain épisode.

Le bureau de la cantine



ASSOCIATION "L'ATELIER DE PRIAY"

Créé en 2004 à l'initiative de la présidente Catherine BIELSKA, l'Association « L'atelier de Priay » compte actuellement 16 membres dont 4 ados.

Malheureusement et malgré de nombreuses demandes, le local mis gracieusement à notre disposition par la Mairie ne nous permet plus d'accueillir de nouveaux adhérents vu sa petite surface et surtout le matériel et la place qu'engendre une telle activité. Un grand merci tout de même à la Mairie pour ce prêt !

Son activité repose principalement sur des loisirs créatifs tels que tableaux 3D, collage de serviettes en papier, cartes 3D, encadrement... Elle fonctionne le mercredi soir de 18 h à 20 h et le vendredi soir de 19 h à 21 h dans une ambiance très sympathique et conviviale.

En outre, après le vif succès de l'an passé, l'Atelier a reconduit le Marché de Noël le 1^{er} décem-

bre de 9 h à 19 h. L'organisation du jeu des vitrines et l'arrivée du Père-Noël par les commerçants de Priay a contribué largement à ce succès.

L'atelier les remercie vivement et pense reconduire cette manifestation en 2008 avec les partenaires de 2007.

La Présidente, Catherine Bielska



Rue BULET ... 10 ans déjà

Comme le veut la coutume bulétoise, le dernier samedi d'août a réuni une cinquantaine de convives pour honorer la fontaine Bulet. Fontaine généreuse et fraîche surtout cette année !

Les statuts édités il y a 10 ans par notre président à vie, Pierre Pinard, et approuvés par l'ensemble des membres, prévoient deux obligations :

1. Nommer parmi les participants un responsable à vie d'une tâche honorifique ;
2. Varier chaque année le plat de résistance du menu.

En conséquence : Madame Henriette Maslov de Gercourt a été élevée au grade de responsable du patrimoine culturel de Bulet, d'une part ; un cuisseau de veau d'une quarantaine de kg avec gratin de macaronis a été élu plat de résistance, d'autre part.

La préparation de cette fête de quartier commence dès la fin juillet : qui vient ? Qui fait quoi ? Comment on s'organise ? D'abord informelle, la préparation devient vite un timing serré :

- J-2 semaines : liste exhaustive des participations, des moyens, des besoins et collecte des fonds.
- J-3 : tonte de la pelouse.
- J-1 : mise en place du chapiteau, des tables, des bancs, des chaises, des guirlandes, du barbecue et mise en chauffe du four.
- H-7 : mise en broche du cuisseau, réglage du système ingénieux de rotation automatique, arrosage manuel mais régulier avec sauce aux arômes d'épices.
- H-4 : fermeture de la rue de Bulet à toute circulation motorisée conformément à l'arrêté municipal ad hoc.

Commence alors le défilé des participants qui s'inquiètent de la cuisson mais pas des cuis-

s...avec lesquels cependant ils trinquent volontiers avant de retourner à leurs tâches, rassurés.

- H-2 : dressage des tables, retouches finales.
- H-1 : mise au four des gratins, puis des tartes.
- H-30mn : arrivée des convives par petits groupes, embrassades, chaleureuses poignées de mains, discussions animées...

On s'informe des mets, on voyage entre le barbecue et le four, on complimente les cuistots occasionnels. Le soleil en personne, pourtant oublié dans la liste des invités, nous honore de sa présence !

- Heure H : à la demande de notre président, à l'autorité légendaire, tout le monde se groupe à proximité de la fontaine décorée de géraniums lierre.

Se suivent alors discours, nomination, remerciements, anecdotes, remise de cadeaux bien insignifiants mais symboliques de la joie de se retrouver chaque année en ce lieu pour cette fête.

Attentif aux estomacs creux, notre président nous invite à partager la sangria accompagnée de différents gâteaux d'apéritif.

Après une heure de plaisanteries, de camaraderies et d'échanges sur tous les sujets, les convives passent à table non sans avoir garni leur assiette de crudités et de portions de tartes salées.

Les cuistots, eux, ne mettront les pieds sous la table qu'après avoir débrosché et découpé cuisseau rôti à point... et reçu les félicitations unanimes.

Tout le monde est servi à table par trois équipes spécialisées : viande, sauce avec rissole d'oignons, gratin.

Libre service pour les gourmands...ou gros mangeurs.

Après un intermède viennent les fromages (blancs/crème ou secs) et les desserts très variés : tartes au sucre, à la praline, à la crème, au chocolat et salades de fruits. Café et pousse complètent ce repas gargantuesque.

Un concours de pétanque voit s'affronter les plus courageux, ceux qui ne sont pas tombés en léthargie dans leur fauteuil... Ce concours très disputé n'a pas permis d'établir un classement final : il faudra se rencontrer à nouveau dans un an !

Comme d'habitude vers 20 h on remet la table, et on remet ça ! Comme il fait doux en cette soirée du 25 août les convives s'attardent sous le chapiteau.

Le lendemain, vers 9 h, nous nous retrouvons une quinzaine pour nettoyer, plier et rendre les matériels empruntés... le tout dans la bonne humeur. Une petite équipe décide de jouer les prolongations en ce dimanche 26. Autour des tables remises en place et des plats réchauffés Maurice Maurand et René Santhonnax passionnent l'auditoire deux heures durant avec leurs anecdotes sur le village, il y a bien longtemps, alors que la fameuse rue Bulet n'était qu'un chemin de terre permettant aux riverains de venir chercher l'eau pour eux et pour leurs jardins.

Rendez-vous aux Buletois et à leurs amis le samedi 30 août 2008 au même lieu !

Gérard Théveaux



AMICALE DES RETRAITÉS DE PRIAY



En 2006/2007, nous étions 62 adhérents ; le nombre est passé à 70, preuve que l'Amicale se porte bien.

Au programme, toujours la sortie annuelle et les repas, histoire de tous se retrouver dans une ambiance plus que conviviale.

Les réunions du jeudi après-midi permettent aux personnes seules de se rejoindre pour papoter et jouer à l'occasion au scrabble, à la belote, etc...

Le 28 juin 2007, une mini-croisière avec repas sur le bateau a été organisée : nous sommes partis de CHANAZ sur le canal de SAVIERES. Un bon tour sur le lac du BOURGET et retour à

CHANAZ, charmant petit village fleuri où chacun a pu découvrir l'artisanat local. Cette journée a été appréciée par tous.

En 2008, nous espérons faire 2 sorties d'une journée :

- le mardi 29 avril 2008
- le jeudi 26 juin 2008

Les destinations restent à définir.

Le repas des retraités aura lieu le dimanche 13 avril 2008.

Si vous souhaitez devenir adhérents (15 € la cotisation à l'année), vous serez les bienvenus. Dans ce cas, une remise est accordée sur le prix des voyages et des repas.

La Présidente, M^{me} REY Yvonne



DON DU SANG

Les besoins en sang augmentent

(+ 8 % entre 2002 et 2006) mais malheureusement les prélèvements restent stables.

Donner son sang est un geste citoyen.

Aujourd'hui, vous pouvez sauver une vie en accomplissant ce geste.

Demain, c'est peut-être vous qui serez sauvé par le geste d'un donneur.

La population de Priay augmente et rajeunit.

Le nombre de donneurs devrait augmenter.

Nous comptons sur vous pour venir accomplir ce geste.

Les prélèvements en 2008 auront lieu les :

- mercredi 27 février 2008
- mercredi 14 mai 2008
- mercredi 13 août 2008
- mercredi 17 décembre 2008

de 7h30 à 9h30

Camion de prélèvement
Place Laurent Ferrand.

Une collation est offerte à chaque donneur à la salle de réunions, après le don.

On compte sur vous.

BIBLIOTHEQUE

Une bibliothèque a un rôle de loisirs mais aussi de culture dans une commune.

A travers un nombre très important d'ouvrages variés, vous pourrez trouver distraction, détente et renseignements au 350 Grande rue de la Côtère où les bénévoles vous attendent les mardis et vendredis de 16 heures 30 à 18 heures.

Mais pour compléter ce rôle culturel, la bibliothèque organise depuis 3 ans un concert en l'église de Priay.

Après "Amical Récital" en 2005, "Les Chantres d'Ain" en 2006, ce fut ce 25 octobre 2007 un concert proposé par l'association "Jeunes Interprètes et Maestro".

Quelle soirée ! Quel moment inoubliable ! Violon, violoncelle, piano et trompette ont enchanté l'auditoire.

La famille Michel de Romans, les parents Jean-François et Guénaelle au piano, Gaëlle-Anne au violon, Laure Hélène au violoncelle, Aude-Liesse au piano et Sylvain Aymard à la trompette ont fait vivre un moment de pur bonheur aux spectateurs.

La présence de Marie Annick Nicolas violoniste de renommée internationale, créatrice de l'association J.I.M. et directrice artistique nous a fait l'immense honneur d'être là. Elle a présenté la soirée avec beaucoup de talent et d'humour et, cerise sur le gâteau, elle



a comblé l'auditoire en se joignant à ses musiciens pour interpréter plusieurs morceaux.

Marie Annick a vécu plusieurs années à Varambon ceci explique cela. L'auditoire était sous le charme et en redemandait.

Connues ou moins connues, les œuvres de Bach, Hammel, Cassado, Clarke, Bruch, Enesco, Popper, Caëns, Fauré et Sarasate, ont été très appréciées du public.

Ce fut un moment fort de joie, de convivialité et d'amitié. On espère bien pouvoir recommencer.

N'oubliez pas la bibliothèque tout au long de l'année ! Les bénévoles vous accueilleront avec leur dévouement et leur gentillesse habituels.

TARIF DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR UNE ANNÉE

- Enfants :4 €
- Adultes :6 €

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h.



LE COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT DE PRIAY

Entré à l'Automne 1987 au Comité des Fêtes, vice-président l'année suivante et président en 1989, 2007 sera l'année qui verra mon départ de la présidence du Comité des Fêtes et du Fleurissement. Je reste néanmoins membre de l'association pour aider les nouveaux dirigeants dans leur tâche car mine de rien une telle association, cela demande beaucoup d'investissement de soi même, beaucoup de temps.

En 20 ans, le Comité des Fêtes sera devenu le Comité des Fêtes et du Fleurissement, intégrant ainsi cette part des bénévoles qui fleurissent le village et surtout un financement important, complété par la commune; aura développé et créé les manifestations, en transmettant le safari truites à la Gaule Priaysienne lors de sa création la pêche du Printemps



par exemple; aidant financièrement à la création du Comité des Jeunes...; se dotant de matériel conséquent: camion tri-benne, 4 chapiteaux, 1 char podium, 3 friteuses professionnelles, 2 congélateurs, 3 conservateurs à boissons, doublé le nombre de tables et bancs,...le mettant au service des associations et des habitants de Priay moyennant une petite participation financière correspondant aux frais d'entretien. Cela pour l'essentiel. Tout cela demande énormément d'investissement personnel, de travail, de temps, parfois au détriment de la vie de famille. Depuis plus d'une quinzaine d'années, il m'a fallu être présent tous les week-end de février à octobre pour le matériel pour le donner et le récupérer en vérifiant tout. La préparation du loto demande beaucoup de temps pour aller récupérer les lots. Mais c'est la Farfouille qui requiert le plus d'investissement administrativement puisque trois mois avant la date, il faut avoir monté le dossier pour la préfecture et demander les autorisations à la mairie, sans oublier le branchement électrique, les commandes, le montage et le démontage, le nettoyage (4 jours de travail sur le site). Merci à tous ceux qui m'ont suivi, soutenu, ont développé les idées lors des

réunions, ont œuvré bénévolement pour l'association et le fleurissement pendant toutes ces années.

Un coup de chapeau à tous les responsables du fleurissement qui se sont succédés, et plus particulièrement cette année à Albert Bornachot qui laisse la place au suivant après plusieurs années de service.

Merci à toutes les Priaysiennes et tous les Priaysiens qui ont fréquenté les manifestations du Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay.

Aujourd'hui, il est temps de passer la barre... avec tout de même un pincement au cœur.

Daniel JANIN

ELECTION DU BUREAU

Président : Gérard THEVEAUX
Secrétaire : Christian PERRET
Secrétaire adjoint : Jacky LAMBERT
Trésorière : Sylvie PONCEBLANC
Trésorière adjointe : Sylvie DULIEUX

RESPONSABLE DU MATÉRIEL ET DES CHAPITEAUX :
 Christian PERRET

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT DU MATERIEL - ANNEE 2008

Les tables, les bancs et les parasols sont à la disposition des habitants et seulement des habitants de Priay moyennant une somme forfaitaire : de 1 à 3 tables + bancs 5 €, au-delà 10 € et gratuitement pour les associations et seulement les associations de Priay, à charge pour ceux-ci et celles-ci de supporter toute réparation due à un dommage, quel qu'il soit, causé pendant le prêt, et d'en assurer le transport.

habitants et associations de Priay	associations des communes extérieures
CHAPITEAUX (Chèque caution de 200€ libellé au CFFP quel que soit le nombre de chapiteaux)	
• 40 € l'un (60 m ²)	• 85 € l'un
• 55 € les deux (120 m ²)	• 150 € les deux
• 70 € les trois (180 m ²)	• 200 € les trois
• 90 € les quatre (240 m ²)	• 250 € les quatre
CHAR PODIUM (moins de 750 kg, permis VL, surface scène : 6,10 x 3,70 m)	
• 100 € + chèque de caution 500 €	• 300 € + chèque de caution 500 €

HABITANTS DE PRIAY ET ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

GAUFRIER	35 €	CAFETIERES (3 de 100 tasses)	20 € l'une
FRITEUSE (380) (9 kw ou 12 kw)	35 € l'une	CONGELATEURS (300 l ou 450 l)	35 € l'un
CHAUFFE SAUCISSES (3 ou 4 pics)	20 € l'un	CONSERVATEURS DE BOISSONS (3 de 100 l)	35 € l'un

(Chèque caution de 50€ libellé au CFFP quel que soit le nombre d'appareils)

* **Le transport, le montage, le démontage et le nettoyage de tout matériel emprunté sera effectué par l'emprunteur sous sa responsabilité.**

* Une panne est toujours possible, nous la signaler aussitôt ainsi que toute détérioration.

* Pour tout matériel rendu non nettoyé ou détérioré, le prêt ultérieur ainsi que tout matériel, quel qu'il soit, ne sera pas renouvelé à l'emprunteur concerné et la caution conservée.

* L'enlèvement du matériel s'effectuera le vendredi à partir de 16 heures et le retour le lundi après 18 heures.

* Pour tout matériel détérioré, la remise en état sera à la charge de l'emprunteur.

RESPONSABLE des réservations et du matériel : Christian PERRET : 06.13.17.90.55 ou 04.74.35.43.70

PETITE PLANTE DEVIENT GRANDE... ET BELLE... AVEC LE COMITE DE FLEURISSEMENT.

560 mètres ! C'est la longueur des quelque 8 000 pots de plantes à fleurs mis côte à côte... 40 variétés et de différentes nuances plantées à la mi-mai par 15 bénévoles du comité des fêtes et du fleurissement aidés par les employés communaux.

Les travaux commencent en août de l'année précédente par le prélèvement de 2 400 boutures de géraniums lierres. Mises en godets de 3 cm dans le local du fleurissement, ces boutures sont bichonnées tout l'hiver pour arriver au printemps, en pleine forme, dans des pots de 7 cm.

En mars avril, les plantules achetées en godets de 2 cm



sont, elles aussi, transplantées en godets de 7 cm dans un terreau enrichi par de l'engrais à diffusion lente. Travail très délicat : certaines plantules supportent mal la manipulation mais apprécient ... la patience, la précision du geste, le brossage, la mise sous serre, l'étiquetage exact, l'arrosage, le binage, un traitement adéquat, le suivi quotidien avant le repiquage final.

Pour que ces belles rayonnent de tous leurs feux, il avait fallu auparavant s'occuper des massifs et des jardinières : évacuer leurs aînées vers le composteur, bêcher grossièrement les massifs, amender la terre, laisser l'hiver faire son lent travail, changer la terre des jardinières.

La saison hivernale n'est pas un temps mort pour les jardiniers : ils doivent s'occuper de l'entretien, de la construction des matériels nécessaires, des repotages, de la plantation des arbustes à petite croissance... Cet hiver, ils ont, entre autre, peint la structure métallique, remplacé le vinyl de l'une des deux serres, construit un châssis de 10 m en tube acier et couvert de polycarbonate, construit des étagères pour stocker les petits matériels, construit ou restauré des jardinières en bois, rallongé et refait le châssis en structure bois qu'il faudra remplacer à l'avenir...

L'hiver, pas rigoureux mais long, leur a donné le temps de faire beaucoup d'autres travaux encore : peindre les petits matériels agricoles donnés gracieusement pour décorer différents points du village l'été prochain, agrandir le massif à la sortie du village sous le panneau Priay route de la

Dombes, entretenir et prolonger le réseau d'arrosage automatique, affiner les projets de jachères fleuries à l'entrée du village côté Villette sur Ain.

Avec l'arrivée des beaux jours, à la mi-mai, nos braves jardiniers doivent redoubler d'ardeur : les belles sont prêtes à quitter le cocon familial ! Ils doivent se hâter de retravailler le sol des massifs : bêcher, ratisser, peaufiner... Et le grand jour arrive : les tâches réparties entre équipes, les plans de massifs en mains, la mise en place commence ! Un jour n'y suffira pas, pensez donc ! Le village est vaste et les belles nombreuses !

Pour nos bénévoles amoureux de nature et de beauté le temps des vacances n'est toujours pas arrivé : leur quotidien sera fait d'arrosage matinal, grattage du sol, enlèvement des fleurs fanées, traitements contre insectes et maladies, poses de tuteurs, remplacement des plants qui ont mal pris leur envol...

Et puis il faudra composer avec la température, la pluviométrie et d'autres aléas.

Tous ces travaux se font dans la bonne humeur, chacun donnant le meilleur de lui-même, selon ses compétences, pour maintenir Priay parmi les villages qui ont mérité 2 fleurs au niveau départemental.



Nous ne pouvons terminer cette présentation sans évoquer la mémoire de René Baptistal qui nous a quittés en octobre 2007. René fut l'un des premiers bénévoles du comité ; il a œuvré pendant plus de vingt années pour faire de Priay un village fleuri. A nous la relève, à nous de perpétuer l'image de notre village qui lui était si cher.

Gérard Theveaux.



LE SOU DES ECOLES DE PRIAY



*C'est reparti pour une nouvelle
et bonne année 2008 !*

Le Sou des Ecoles a donc bien fait sa rentrée scolaire, et ce depuis le début de l'année 2007, avec une équipe toute neuve et motivée qui a repris les rênes en main.

Avec la bonne volonté d'un grand nombre de bénévoles, nous déplorons malgré tout une forte absence des parents notamment lors de l'unique assemblée générale qui est importante pour les membres actifs du Sou des Ecoles afin de nous soutenir.

Les différentes manifestations que nous avons organisées avec succès ont permis de financer une multitude d'activités (sorties pédagogiques, sportives, spectacles divers...) pour le bonheur des enfants de notre école.

Depuis la rentrée scolaire 2007-2008, nous avons déjà organisé une boom pour halloween où nos charmants bambins ont eu l'occasion de se dandiner sur la piste de danse sous une pluie de bonbons; leurs joies et leurs rires sont le meilleur des remerciements et nous poussent à continuer à récolter encore plus de fonds pour leur simple plaisir.

Nous tenons à rappeler l'importance de notre association pour eux et espérons une mobilisation importante des parents lors de nos nombreuses manifestations à venir (soirées dansantes, ventes de fleurs, sabodets...).

Nous remercions les bénévoles qui nous aident pour le bon déroulement des manifestations toujours dans la joie et la bonne humeur; toutes nouvelles têtes intéressées pour rejoindre notre équipe sont bien entendu les bienvenues.

Bonne et heureuse année à tous.

Présentation de notre bureau

Présidente : Ghislaine CANTARINI

Vice-présidente : Stéphanie LALONDE

Trésorière : Valérie NAVALE

Secrétaire : Sophie JOUANNIN





FOYER RURAL DES RIVES DE L'AIN

L'Association Foyer Rural des Rives de l'Ain propose diverses activités aux résidents des Communes de Priay, Villette-sur-Ain et Châtillon-la-Palud.

TENNIS

Nous vous proposons deux courts éclairés, avec plusieurs formules d'abonnement :

- à l'année : adulte50 €
- à l'année : jeune moins de 18 ans.....35 €
- 2^e personne25 €

• demi saison et ticket à l'heure 10 € et la suivante 7 €
Les tickets sont en vente au Restaurant des Mas à Villette-sur-Ain.

Renseignements :

Thierry BOURDIN DUET – Tél : 04.37.61.11.29

Laurent TERVILLE – Tél : 04.34.61.11.26



AQUARIOPHILIE

Cette section a vu le jour il y a seulement 10 ans, mais elle déborde d'activités. Tous les samedis, les adhérents se retrouvent pour les pensionnaires d'origines diverses, Asie, Amérique centrale, Afrique. Des bacs ont été réalisés durant l'année et servent pour la bourse d'échange qui se déroulera le 18 février 2008.

Renseignements :

Marcellin COMETTI – Tél : 04 74 35 41 04

PEINTURE SUR BOIS

Stages mensuels le mercredi ou le samedi de 9 h à 17 h à Priay

Renseignements : Solange DEHAY – Tél : 04 74 39 00 86

OK COUNTRY

Renseignements : Yvan DILOS – Tél : 04 74 34 62 04

GYMNASTIQUE

Les cours se déroulent au Foyer Rural à Villette sur Ain

- Lundi de 8 h 45 à 9 h 45 ou 9 h 45 à 10 h 45
- Mardi de 18 h 30 à 19 h 30 ou 19 h 30 à 20 h 30
- Jeudi de 19 h à 20 h

Renseignements :

Marinette BLANCHET – Tél : 04 74 35 62 42



ARTISANAT CREATION TRADITION

Vannerie osier ou noisetier – châtaignier

Renseignements :

Jeanine ROCHE MILLET – Tél : 04.74.35.61.22

FOUR À PAIN

Renseignements :

Michel GRANDGEORGE – Tél : 04.74.35.48.06

PING PONG

Cette section est en hibernation, elle ne demande qu'à se réveiller. Les tables vous attendent...peut-être que les jeux olympiques feront le nécessaire...

Renseignements :

Marcellin COMETTI – Tél : 04.74.35.41.04



PATRIMOINE COMMUNAL

Section nouvellement créée

Renseignements : Christine BEAUFORT VELUT – Tél : 04.37.61.17.62

L'association Foyer Rural des Rives de l'Ain remercie la Commune de Priay pour le local mis gracieusement à sa disposition.

Michel GRANDGEORGE



YOGA CLUB DE LA COTIERE (Affilié au Y.O.D.)

Au moment où paraîtra le bulletin municipal, Joël BONNIAU, l'animateur du Club, sera de retour d'un séjour de 2 mois aux Indes, et il aura repris ses cours, avec un programme enrichi des enseignements qu'il aura rapportés de son périple asiatique. Son absence n'a pas interrompu le rythme des rencontres hebdomadaires pour les membres les plus assidus, qui ont mis à profit les conseils prodigués par leur moniteur avant son départ, et l'expérience acquise pendant de nombreuses années, puisque le Club fonctionne depuis mars 1984, date de sa fondation par Erika LESOURD et une équipe motivée, dont certains membres sont encore présents.

Les séances de Yoga ont toujours lieu à la salle de réunions de Priay, **le mardi de 18 h 15 à 19 h 45** et sont ouvertes à toutes celles et tous ceux qui désireraient approcher cette discipline.

AMICALE BOULES DE PRIAY

Une année riche en résultats telle que la qualification d'une quadrette au championnat de France à Mâcon le 22 Juillet 2007.

Cette équipe composée de Messieurs GENOUD Pascal - LUVINI René - COLLET Jean - SALA Gilbert - PUSSIER Roger s'est brillamment comportée finissant 1/2 finaliste du championnat de l'Ain 2007.



Félicitations à Messieurs LUVINI René et Michel pour leur qualification en doublette au championnat de l'Ain 2007 à Chalamont.

L'amicale boules vous invite dès les beaux jours à découvrir ce sport quel que soit votre âge dans ses jeux ombragés au bord de la rivière.

N'hésitez pas à me contacter au 06 24 45 26 50 (heures repas et week-end).

Cette année, deux concours officiels :

- La coupe DELOY Marcel le 10 Mai 2008
- La coupe GANDILLET le 28 Juin 2008

(80 ans déjà) La Société fut créée le 30 Novembre 1927 par Monsieur TIGNAT.

Une pensée à nos sociétaires et amis disparus Monsieur FESNEAU André et Monsieur ARPIN Henri.

Christine LUVINI

LE BUREAU

Présidente :	Christine LUVINI
Vice Président :	Gilbert SALA
Trésorier :	Pierre BERRIER
Trésorier Adjoint :	Lucien HORTE
Secrétaire :	René BERRIER
Secrétaire Adjoint :	Roger PUSSIER

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE PRIAY

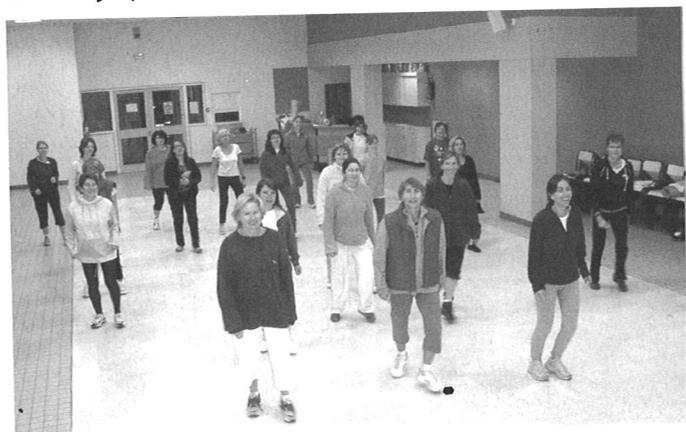
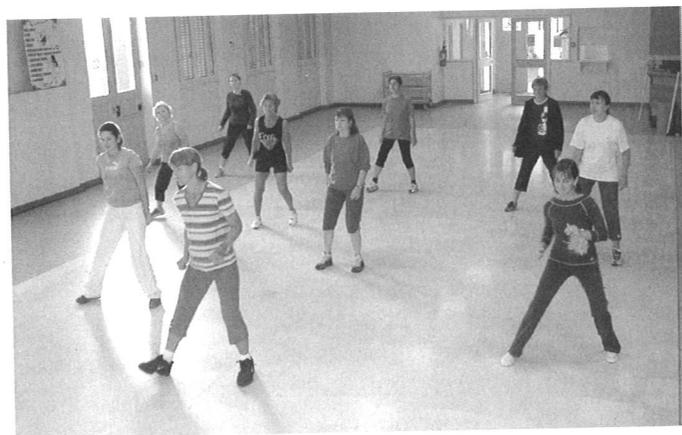
4.3.2.1....Notre quatrième saison a démarré le mardi 11 septembre 2007 et nous comptons actuellement une trentaine d'inscrits.

Nous vous proposons 2 cours mixtes par semaine animés par Marie France, ils ont lieu les :

- Mardi de 19h40 à 20h40
- Jeudi de 18h à 19h

à la salle des fêtes de PRIAY

Vous avez envie de bouger, de vous dépenser, en musique et dans la bonne humeur, alors n'hésitez plus, rejoignez-nous, un accueil sympa vous sera réservé (un essai gratuit est possible).



LE BUREAU

- Président :
Jean Claude VARLINE (04-74-35-45-37)
- Secrétaire :
Christiane MACKÉ (04-74-35-64-25)
- Trésorier :
Gérard MACKÉ

ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS



Cette année encore, l'association a accueilli de nouveaux adhérents. Nous comptons actuellement 15 Jeunes Sapeurs Pompiers dont 2 féminines, après le passage de Cindy CAVILLON au corps des Sapeurs Pompiers.

La saison a débuté le 26 septembre 2007. Les entraînements sont programmés tous les mercredis de 17h30 à 19h30. La première heure est consacrée à l'entraînement physique et sportif... renforcement musculaire, course à pied et vitesse pour la 1ère partie de saison puis parcours sportif et athlétisme pour la fin.

L'encadrement est assuré par le président Jean-Philippe FAVIER et Jérôme MAIRET.

La deuxième heure est consacrée à l'enseignement technique et théorique : prévention des risques, secourisme et préparation aux brevets des J.S.P, les cours sont dispensés par Jean-Louis FAVIER, Hervé FAVIER et Fabrice L'HERBETTE.

Cette année, la section participera à six cross d'entraînement afin de préparer au mieux la finale départementale qui se déroulera à AMBERIEU EN BUGÉY le 9 février 2008. Les dix premiers de chaque catégorie participeront à la finale interdépartementale à BOURG EN BRESSE le 1er mars 2008, puis suivra le cross

national qui aura lieu à CARHAIX (Finistère).

L'année dernière, trois J.S.P ont présenté le brevet des jeunes sapeurs et les trois l'ont réussi avec brio. Félicitation à Cindy CAVILLON, Anthony GUILHAUDIN, et Kévin DE ANGELIS.

Des cours supplémentaires ont été assurés les mercredis et samedis par Jean-Louis FAVIER afin de mettre toutes les chances de leur côté pour la réussite de cet examen et par la suite, pouvoir intégrer l'effectif du CPI.

Cette année, la section organisera son cross d'entraînement sur le parcours du hameau de Bellegarde le 27 janvier 2008 à partir de 9h00.

Nous comptons sur votre présence pour les encourager.

Pour tous renseignements, s'adresser à Hervé FAVIER (*Chef de corps*), Jean-Philippe FAVIER (*Président*), Jean-Louis FAVIER (*Président d'honneur*), ou Roger LACOUR (*Secrétaire*).

Jean-Philippe Favier

Le Bureau

Président Délégué	:	Jean-Philippe FAVIER
Vice Président	:	Hervé FAVIER
Président d'honneur	:	Jean-Louis FAVIER
Secrétaire Général	:	Roger LACOUR
Secrétaire Adjointe	:	Nathalie L'HERBETTE
Trésorière Générale	:	Joëlle BERSIER
Trésorière Adjointe	:	Dominique MOLLARD

Asseseurs : MARTEL P., L'HERBETTE F., BIESLKA C., BONNAMOUR P., GAILLARD J., GARCIA L., MAIRET J.

FOOTBALL CLUB DE PRIAY

Le Football Club de Priay vous souhaite une bonne et heureuse année 2008 et vous donne rendez-vous à compter du 9 mars 2008 au stade Henri Estève pour la reprise du championnat.

Suite à notre assemblée générale, le bureau suivant a été composé de :

GARROS Jean-Louis	président
CEYRAT Cédric	vice-présidents
PIRAZZOLI Louis	
ROUX Aurélie	trésorière
DA ROCHA Ricardo	vice-trésorier
GARROS Annie	secrétaire
JEANDEL Maxime	vice-secrétaire
BIRGY Marielle	responsable publicité

Les entraînements poussins et débutants sont assurés tous les mercredis après-midi (hors vacances scolaires) de 16 heures à 17



heures 30 par Messieurs Stéphane MAURAND et Ricardo DA ROCHA ; les équipes poussins et débutants jouent le samedi à partir de 14 heures, la responsabilité des 2 équipes revenant à Monsieur MAURAND.

Les entraînements seniors sont assurés tous les mercredis et vendredis de 19 heures à 21 heures par Messieurs Louis et Yann PIRAZZOLI.

Cette année, l'équipe senior vise la montée en 1^{re} division ; elle compte sur votre soutien le dimanche à partir de 15 heures au stade Henri Estève.

Cette année, de nombreux commerçants ont pris un espace publicitaire autour du stade et nous les remercions.

Le Football Club de PRIAY accepte tout nouvel investissement personnel afin de pouvoir continuer à faire évoluer ses équipes. N'oubliez pas que le Football Club de PRIAY est la seule association de sport collectif de votre village. Merci.

Le Président, Jean-Louis GARROS

LE DERNIER COMBAT ?

Le 28 avril 2007, le boxeur Priaysien Nicolas COMTET, Champion du Monde de FULL CONTACT "Super Lourd" remettait son titre en jeu face au croate Damir TOVAROVIC au gymnase de la Croix Blanche à Bourg-en-Bresse.

Dans une salle comble, l'ambiance était assurée par Sophie et ses Pom Pom Girls ainsi que les nombreux Priaysiens venus encourager leur champion. Le Palmarès de Nicolas est impressionnant : 3 fois Champion de France, médaille de bronze au Championnat d'Europe à Moscou en 2004, Champion d'Europe en 2005 à Bourg, Champion du Monde en 2006 à Bourg.

Les premiers rounds sont à l'avantage de Nicolas qui fait le forcing pour en finir au plus vite. Le Croate bien campé sur ses jambes encaisse les coups sans vaciller, attendant son heure.

Le combat s'équilibre ; à partir de la 7^e reprise,

TOVAROVIC sortant de sa réserve réussit à placer plusieurs droites sans conséquence pour Nicolas. A partir de la 10^e reprise, le Croate se sachant mené aux points prend l'initiative du combat, cherchant le K.O. Au début du 11^{ème} round, Nicolas faiblit ; il n'a plus les jambes et la mobilité nécessaire pour esquiver les coups qui pleuvent ; son adversaire survolté réussit à placer un crochet du droit au menton qui envoie notre champion au tapis, sa tête venant lourdement frapper le sol ; c'est le K.O. parfait. Un silence inquiétant s'ensuit alors que les soigneurs s'affairent autour de Nicolas qui n'a pas perdu connaissance. Après quelques minutes de récupération, il se relèvera sous les applaudissements fournis de toute la salle rassurant par là même son épouse, sa famille et ses supporters.

Très sportivement, il ira congratuler et féliciter son adversaire.

Le Président du Ni'co Fan'Club

La Gaule au fil... de l'An 2007

Le concours de belote coincée de la Saint Valentin, le samedi 17 février, très prisé comme toujours par des joueurs venus de tout le département, a été une totale réussite cette année encore : ambiance parfaite, parties acharnées toutes couronnées par de nombreux lots...



Notre SAFARI TRUITES de l'Ascension, le jeudi 17 mai, a été lui bien triste suite à une météo déplorable qui a obligé notre président Richard STOHR à annuler le concours de pétanque « Challenge de la Boulangerie de la Côtère ». En plus du mauvais temps, la défection des membres du bureau, de notre trésorier au chevet de son épouse secrétaire victime d'une embolie pulmonaire et de



bien d'autres membres fut un handicap heureusement comblé par la présence d'ami(e)s sur qui l'on peut toujours compter. Merci les copains et les copines !

Pêche aux nuisibles le mercredi 15 août, quelques concurrents ; peu de nuisibles mais beaucoup de spectateurs. Cette journée fut, malgré le scepticisme de certaines personnes une réussite sur tous les plans « convivialité, amitié, rigolade ». Un bilan très positif grâce aux nombreux repas, aux casse-croûte et aux boissons servis. Le concours de pétanque « Challenge de la Boulangerie de la Côtère » qui eut lieu ce jour a largement contribué à cette réussite.

Pêche à l'américaine le samedi 6 octobre : peut-être un peu tard dans l'année ?

Peu de concurrents mais journée agréable, le temps étant de la partie.

En conclusion, le bilan de l'année 2007, malgré les handicaps météo et d'autres, est un bilan que l'on peut considérer encourageant. La Gaule Priaysienne se porte bien et n'est pas prête de baisser les bras. Merci encore aux copains et copines donneurs de coup de main, combleurs des défections. Merci aussi à notre Président pour son dévouement et sa disponibilité tout au long de ces manifestations. Merci à notre garde pêche toujours sur la brèche.



ATOUT CŒUR

Pour vous divertir et passer un moment de détente entre amis, Venez au club ATOUT CŒUR.

Les jeux de coinche et tarot sont à votre disposition,

**Le lundi, mercredi, vendredi de 14 heures à 18 heures
à la salle de réunions.**

La participation est de 15 € pour l'année. Si cela vous tente, venez nous rejoindre.

Le Président, Marcel JULIEN

CONSCRITS 2008

Vous êtes des classes en 8 ou en 3 nous vous invitons
le **vendredi 18 janvier 2008 à 20 heures à la salle de réunions, Place Laurent Ferrand,**
pour une réunion de préparation de la journée des conscrits du 30 mars 2008.

Responsable : Stéphane BELIN – Tél : 06.16.75.68.94

Annie HELMLINGER – Tél : 04.74.35.81.99

MT SPORT

Nous (Muriel Roby et Thierry Zucconi) annonçons en novembre 2006 notre souhait de participer à la Finale de la Coupe de France des Rallyes. Objectif difficile ! Très difficile dans une région où le rallye est une discipline phare, avec un niveau très élevé et un nombre important de licenciés.

Beaucoup ont ri ! Mais nous nous sommes lancés tête baissée dans la bataille. Nous n'avons pas évité la concurrence, très rude dans notre classe des 1300 cm³ du groupe F2000 et, nous sommes fiers des résultats obtenus : 2^e face à 24 adversaires au Rallye des Vignes de Régnié, 46^e au scratch sur 150 ; 3^e à la noix de Grenoble, au Chambost et à l'international de Bourgogne ; 4^e au pays du Gier. Lors de la dernière course qualificative, nous cassons le moteur de la 205, mais terminons heureusement 4^e, ce qui nous suffit pour engranger nos ultimes points et nous sélectionner. (Comment se qualifier ? Des points sont attribués aux cinq premiers de chaque catégorie et aux six de chaque groupe. A une date butoir décidée par la fédération, les meilleurs de chaque ligue sont pris, en Rhône-Alpes 13, ainsi que le premier jeune et la première fille classés dans les 50). 44^e du comité, je (Muriel) peux donc prendre part à cette finale tant attendue.

Deux semaines de travail attendent Thierry pour refaire le moteur. Enfin, le 5 octobre nous voilà à Mende avec les meil-



Photo : C Barbe

leurs pilotes de France. Impressionnant pour nous et notre petite voiture !!! A notre grande surprise, nous sommes loin d'être ridicules. Nous réalisons même un 78^e temps scratch sur 180 partants sous la pluie. Le but étant de passer la ligne d'arrivée, nous assurons beaucoup mais finissons néanmoins 104^e, 4^e de classe et pour la gloire, je finis première pilote féminine.

2007 a été une année noire, les accidents sont rares mais malheureusement cela arrive quelquefois dans les décennies. Les médias ont fait de notre sport la bête à abattre. Nous ne sommes pas des fous au volant, nous sommes tous conscients des risques. L'automobile, sport dangereux ?

Oui, mais pas plus que beaucoup d'autres : 13 morts pour 10 accidents et près de ...400 courses !!! Nul n'est à l'abri d'une sortie de route quelle qu'en soit la cause. Alors, si un jour vous allez voir une course : ne restez jamais assis au bord du parcours, ne quittez jamais une voiture des yeux, et ne traversez jamais la route n'importe quand, sachez que les voitures partent toutes les minutes mais que certaines peuvent être en avance, d'autres en retard. Alors faites attention. Pour votre sécurité, pour celle des pilotes et surtout pour notre sport en général : amis spectateurs, merci de respecter les consignes de sécurité. En espérant vous voir le long des routes en 2008.

CHORALE FOLYPHONIE



Voici venir 2008, et déjà quatorze ans d'existence. Notre chorale regroupe une trentaine de parti-

cipants venant de diverses localités autour de Priay - Ambérieu en Bugey - Bourg en Bresse - Chatillon la Palud - Pont d'Ain - Villette sur Ain et d'autres villages encore, des choristes amateurs de plus de douze ans.

Le répertoire de Folyphonie s'étend de la Renaissance à la chanson contemporaine afin que tous puissent se trouver en harmonie dans l'une ou l'autre des œuvres interprétées.

FOLYPHONIE se veut être une association dans laquelle tous se retrouvent pour chanter mais aussi partager des moments de vie autour d'un pot.

Les jeunes enfants de 6 à 12 ans peu-

vent aussi venir chanter avec Folyphonie Junior tous les mercredis de 18 h à 19 h.

FOLYPHONIE répète tous les lundis soir à Priay salle de réunions à 20 h 30.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

Président :

SAUNIER Louis

04.74.35.61.53

Chef de chœur :

ROGNERUD Régis

04.74.21.44.83



Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre

Ce 11 novembre 2007 marquera la dernière cérémonie de la section des Anciens Combattants, Anciens Prisonniers de Guerre et Anciens Déportés de Priay.

En effet, depuis le décès du président en exercice, Paul Catin en mars 2007, ne restent que Hugues Bardi, Albert Genoud, René Maurand, Roger Page et Robert Tixier pour animer cette association. Cinq membres, c'est bien peu et bien difficile quand la santé est souvent défaillante.

Après le décès du président en exercice Paul Catin, Hugues Bardi a dû reprendre la présidence pour les derniers mois avant la prochaine assemblée générale mais tous sont d'accord sur un point précis : si les Anciens Combattants continueront d'assister aux cérémonies commémoratives, l'association par elle-même ne peut continuer.

Les Anciens Combattants de Priay tiennent à rendre hommage à leurs trois derniers présidents, dont deux, hélas, ont déjà rejoint les Anciens Combattants disparus.

Albert Bussy

Né le 29 septembre 1902 dans une tour du château de Richemont, Albert Bussy s'est éteint le 13 août 1999 dans sa 97^e année.

Entré à l'école militaire Voisin sur le terrain militaire d'Ambérieu en Bugey, diplômé du brevet militaire supérieur de mécanicien de l'air à Bordeaux en 1925, Albert Bussy poursuivra une carrière militaire exemplaire principalement en Indochine. Il vouera également une passion sans faille à l'aviation et c'est ainsi qu'il obtient en 1933, l'un des premiers brevets civil de tourisme, le n° 2398, sur Potez 36.

En 1939, l'adjudant-chef Bussy entrera en guerre à Chartres. A la libération, il appartient à la Première Armée Française commandée par de Lattre. Sa brillante carrière lui a valu de nombreuses décorations. Retraité militaire en 1947, le sous-lieutenant Bussy, lieutenant de réserve, poursuivra une carrière civile au service de l'Armée de l'air en tant que mécanicien sur la chaîne de révision des avions T6 et P47.

En 1964, la retraite civile ne le verra pas inactif : c'est un homme qui avait viscéralement le besoin de donner, de transmettre. 21 ans au service de sa commune dont 14 de maire, il laisse à Priay la création du camping et de la

maison médicale. Actif au sein de plusieurs associations militaires et civiles comme la Croix-Rouge par exemple, il sera élu président des Anciens Combattants et Prisonniers de guerre de Priay en 1982. Il le restera jusqu'à sa mort en 1999. Albert Bussy était un homme pour qui les valeurs morales ne sont pas des mots bafoués mais un comportement d'homme responsable. Tolérance, discrétion, famille, amitié, générosité et courage sont les mots qui le décrivent parfaitement. Et il aimait son cher Priay dont il parlait sans cesse.

Paul Catin

Né le 30 janvier 1927, à Brénod, Paul Catin avait suivi une école militaire à Cherchell en Algérie, puis s'était engagé à moins de 18 ans dans les F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur). Il fut arrêté par les Allemands à Rillieux le 29 juin 1944, le jour où sept juifs furent fusillés. Il s'est évadé le jour même. Il a rejoint l'Armée des Alpes et fut intégré à la Première Armée Française du Général de Lattre. Il a participé aux campagnes des Vosges, d'Alsace, d'Allemagne dans les rangs du 4^e R.T.M. (Régiment des Tirailleurs Marocains), pendant 3 ans.

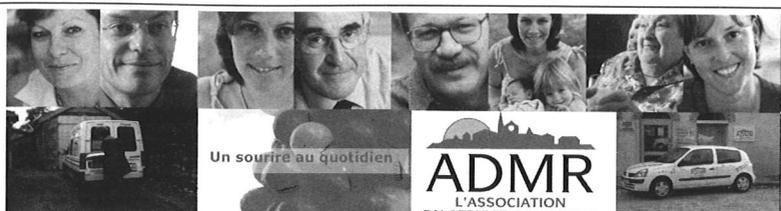
Sa carrière civile l'a vu débiter comme représentant de commerce en vendant des voitures Renault pour finir directeur commercial chez R.V.I. Une carrière obligeant, lui et sa famille, à déménager une bonne douzaine de fois. Mais c'est à Priay qu'il s'installera avec sa famille dès la retraite venue en 1987.

Ancien Combattant, médaillé militaire, Paul a longtemps œuvré pour la cause des Anciens Combattants. Actif et dévoué, il s'est consacré à tous leurs problèmes. Secrétaire en 1999 puis président de la section départementale de



Paul Catin à gauche en compagnie de Hugues Bardi vice-président.

Vie sociale



Une adresse, Des services
Courriel : info.ceyzériat.fede01@admr.org
Télécopie 0 873 800 578 (coût appel local)
<http://www.admr.org>



La Maison des Services
24 rue Joseph Bernier
01250 CEYZÉRIAT

Les associations **ADMR de Ceyzériat** interviennent depuis de nombreuses années auprès des habitants de la commune de **Ceyzériat** pour assurer les **Soins à domicile, services à domicile & portage de repas**. Les associations **ADMR de Ceyzériat** sont animées par une équipe de bénévoles et emploient localement près de 50 salariés.

○ Projet de L'ADMR :

Aider toute personne en respectant son autonomie, en lui proposant les services adaptés à sa situation et à ses souhaits.

Action solidaire fondée sur l'engagement de bénévoles de proximité animant une équipe de salariés professionnels

○ L'ADMR recherche de nouveaux bénévoles :

pour participer à l'animation de l'association, mais aussi pour visiter les personnes aidées et les malades

○ Assemblées générales vendredi 1^{er} juin 2007 à Jasseron

et 20^e anniversaire de L'ADMR Bugey Ain Veyle Revermont qui gère le Service de soins infirmiers à domicile

○ Association ADMR du secteur de Ceyzériat ○

○ Services à Domicile ○

○ Permanence :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi 14h à 17h
- Accueil téléphonique 04 74 25 04 38

Nous intervenons principalement sur les communes de :

Certines, Ceyzériat, Cize, Jasseron, Journans, Montagnat, Neuville Sur Ain, Pont D'ain, Priay, Revonnas, Saint Just, Saint Martin Du Mont, Tossiat, La Tranchière, Varambon

○ Interventions :

- Aide à domicile et services à la personne pour tous.
 - Aide aux familles
 - Garde à domicile de personnes dépendantes et d'enfants
 - Aide aux aidants
 - Ménage et tous travaux domestiques courants
 - Service de repas chauds à domicile
 - Téléassistance téléphonique avec service d'accueil convivial
 - Assistance aux particuliers employeurs
- ⇒ Possibilité de prise en charge de tout ou partie des coûts par vos organismes sociaux et caisses de retraite.
⇒ Déduction fiscale jusqu'à 50%

○ Animations sur Ceyzériat :

- Vendredi 08 & samedi 09 juin 2007 : Galettes au feu de bois en coproduction avec le Comité de Fleurissement.
- Dimanche 07 octobre 2007 : Vente de vin doux et de gaufres lors de la fête de la Grand'Margot.
- Samedi 08 décembre 2007 : marché de Noël avec d'autres associations de Ceyzériat.

○ Association ADMR Bugey-Ain Veyle-Revermont ○

○ Soins à Domicile ○

○ Permanence :

- jours ouvrés 14h à 17h
- Accueil téléphonique 04 74 25 05 78

Nous intervenons spécifiquement sur les communes de :

Bohas-Meyriat-Rignat, Ceyzériat, Cize, Drom, Grand Corent, Hautecourt Romanèche, Jasseron, Ramasse, Revonnas, Simandre Sur Suran, Villereversure, Montagnat, Saint Just, Boyeux Saint Jérôme, Cerdon, Challe La Montagne, Jujurieux, Labalme, Poncin, Saint Alban, Saint Jean Le Vieux, Certines, Dompiere Sur Veyle, Drullat, Journans, Neuville Sur Ain, Pont D'Ain, Priay, Saint Martin Du Mont, Tossiat, La Tranchière, Varambon

○ Interventions :

- Le service de soins infirmiers intervient à domicile, sur prescriptions médicales, en coordination avec les acteurs médicaux et paramédicaux locaux dans la limite des 51 places autorisées
- Nous intervenons auprès des personnes de plus de 60 ans, et des adultes malades ou handicapés
⇒ Prise en charge totale par votre caisse d'assurance maladie.



Opération galettes



Départs en retraite



Des informations sur vos droits accessibles en permanence

Dans l'objectif de renforcer l'information des familles sur les Prestations Familiales et les différentes aides d'Action Sociale, la CAF de l'Ain met à votre disposition **deux services accessibles en permanence** permettant d'obtenir des informations générales mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers allocataires.

Téléphone 0 820 25 01 10

(0,118€ TTC par mn)

- 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations.
- pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement).
- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h
- pour contacter le technicien conseil assurant le traitement de votre dossier, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

Internet www.ain.caf.fr

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un e-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des Prestations Familiales et des aides d'Action Sociale
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro d'allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par e-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.



Vie sociale

Formalités... Consommation...

Allo, service public

La première réponse
à vos questions
administratives

 **3939**

■ 0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe ■

Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h
et le samedi de 9 h à 14 h



MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

www.service-public.fr

Emploi... Logement

MUTUELLE DES BORDS DE L'AIN



- Complémentaire Santé
- Epargne - Retraite • Prévoyance

A Priay, Michelle Collombin
103, chemin des Quarts
Tél. 04 74 35 66 56

LA CROIX D'OR

Alcool Assistance

Maison de la vie Associative

Bd Irène Joliot Curie

01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Tél. 04 74 23 75 03

Permanences

mercredi de 10h à 12h

vendredi de 17h à 20h

Réunion groupe entourage
le 1^{er} mardi de chaque mois
de 17h à 20h.

Maison du Peuple
Place Pierre Semard
01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY
Tél. 04 74 61 57 57
ou 04 74 38 19 03

1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois à 18h

Aide et accompagnement
des personnes en difficulté avec l'alcool.

Informations à la famille.



L'aide à domicile pour tous

Quels que soient votre situation et vos besoins d'aide, l'A.D.A.P.A. met à votre service son réseau de professionnels.

Plus de 850 salariés s'efforcent de vous faciliter la vie au quotidien sur l'ensemble du département.

Selon votre lieu de résidence, nous vous proposons :

- service d'aide à domicile,
- service de soins à domicile,
- service de portage de repas,
- service d'auxiliaire de vie pour personnes handicapées,
- service mandataire d'employées de maisons, de jour, de nuit, de week-end,
- service de petits travaux (bricolage, jardinage...).

En collaboration avec différents partenaires :

- ▲ accueil familial pour personnes âgées,
- ▲ accompagnement en fin de vie,
- ▲ animation résidences personnes âgées,
- ▲ aide aux familles...

Paiement par Chèque Emploi Service Universel (CESU) accepté, réduction d'impôts possible.

N'hésitez pas à contacter; la responsable de votre secteur. Elle vous fixera un rendez-vous ou se déplacera à votre domicile afin de vous proposer des réponses adaptées à vos besoins.

Martine LARRE

Place Yves Mercier - 01450 PONCIN

Téléphone : 04 74 37 27 67 - Télécopie : 04 74 37 21 60

Permanences :

- au bureau, le mardi de 8 h 15 à 10 h 15
- Jujurieux, Mairie, le jeudi de 8 h à 10 h, Tél. 04 74 36 82 66
- Pont d'Ain, Mairie, le mardi de 10 h 30 à 12 h, Tél. 04 74 39 18 69
- Jasseron, Salle des fêtes, le jeudi de 14 h à 15 h 30

10, rue Pavé-d'Amour - B.P. 159 - 01004 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 45 51 70 - Fax 04 74 45 51 79 - E-mail : adapa@adapa01.com

ASSOCIATION LOI DE 1901 DÉCLARÉE EN JUILLET 1999 - Agrément service aux personnes - ADHÉRENTE UNA



Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles



1 14 juillet

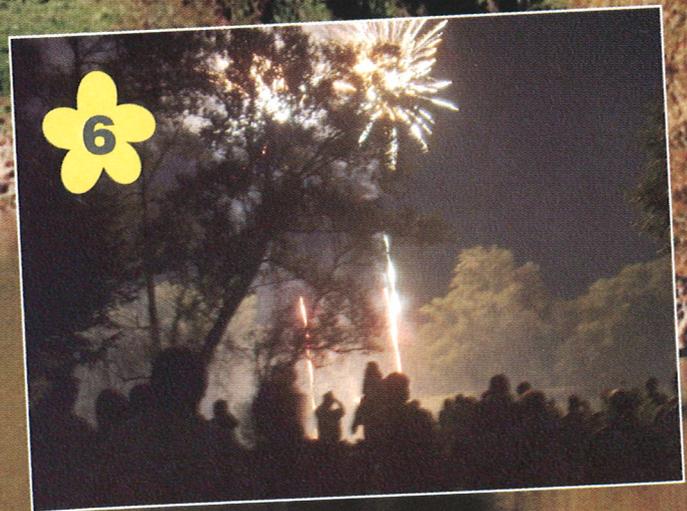
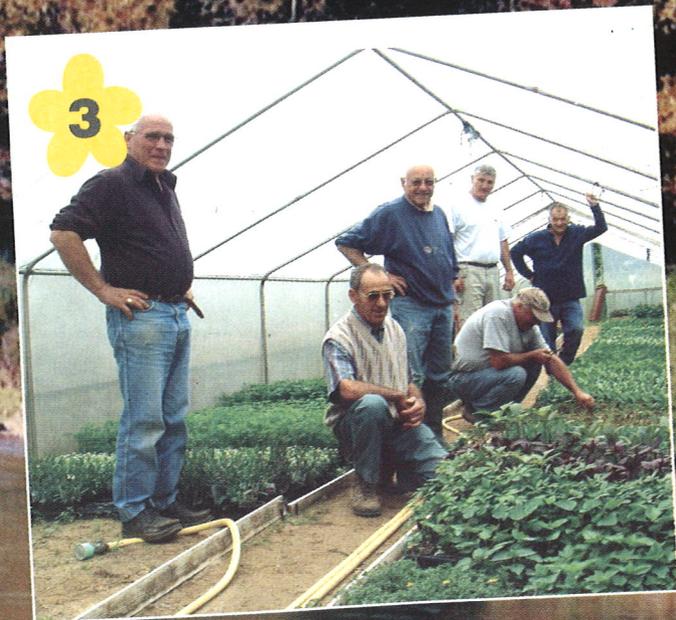
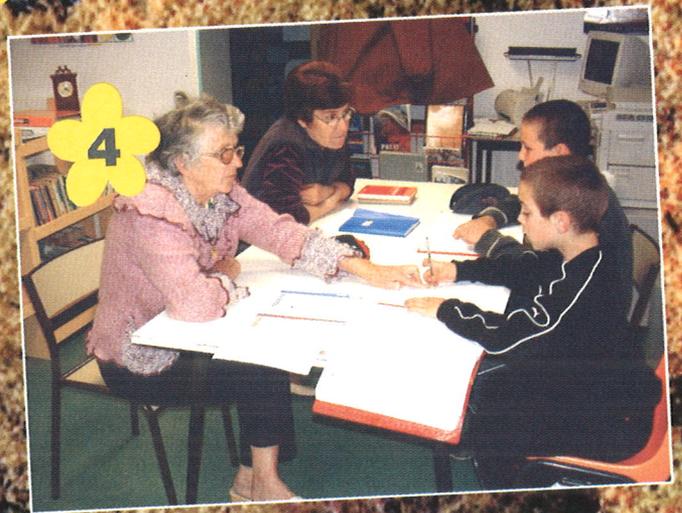
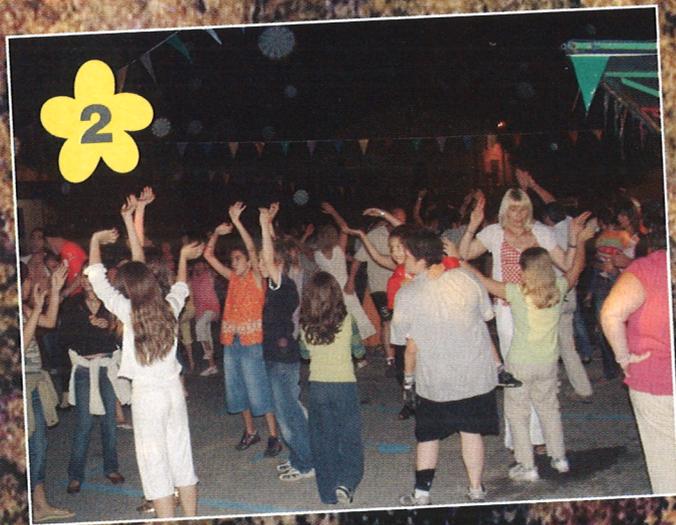
2 Bal du 13 juillet 2007

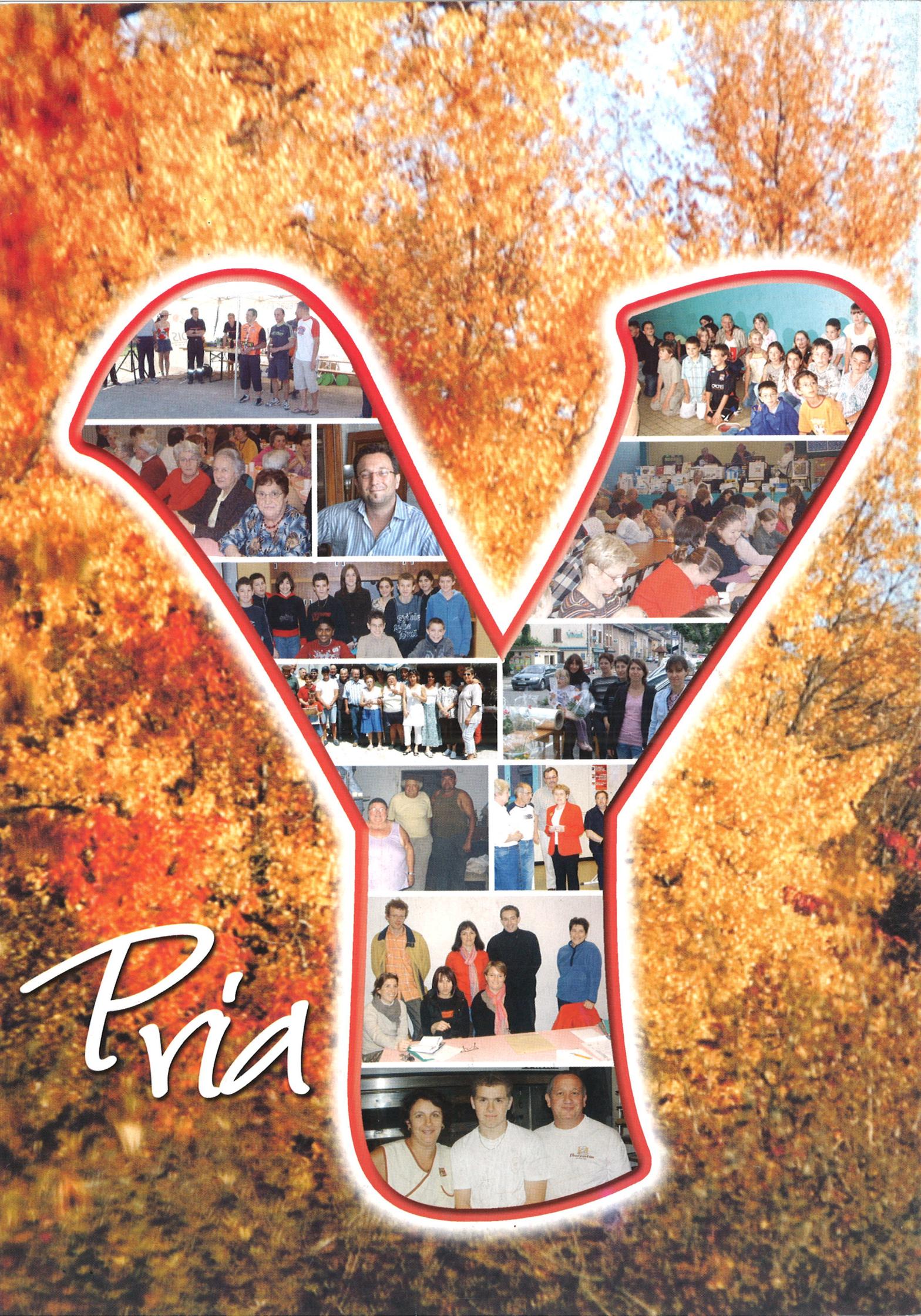
3 Fleurissement 7 mai 2007

4 Aide aux devoirs, Claude et Gilberte

5 Journée verte

6 Feu d'artifice 13 juillet 2007





Pria